

COMMUNIQUÉ

# LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

Page 3

DÉCONFINEMENT

**LES GARES ROUTIÈRES SE PRÉPARENT POUR LA REPRISE**

Page 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4017 | Jeudi 11 juin 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SONELGAZ

**LES ABONNÉS SE PLAIGNENT DE FACTURES TROP ÉLEVÉES**

Page 4

CONTAMINATIONS AU NOUVEAU CORONAVIRUS

# LES JEUNES DE PLUS EN PLUS AFFECTÉS

Page 3



● 102 nouveaux cas et 8 décès en 24 heures

CAHIER DE CHARGES

**LE 49/51 S'APPLIQUERA À L'IMPORTATION DE VÉHICULES**

Page 3



STABILISATION DU MARCHÉ PETROLIER

**L'ALGÉRIE ET L'ARABIE SAOUDITE OPTIMISTES**

Page 2

ECOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE À TAMENTFOUST

**VISITE DU GÉNÉRAL-MAJOR SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE**

Page 3

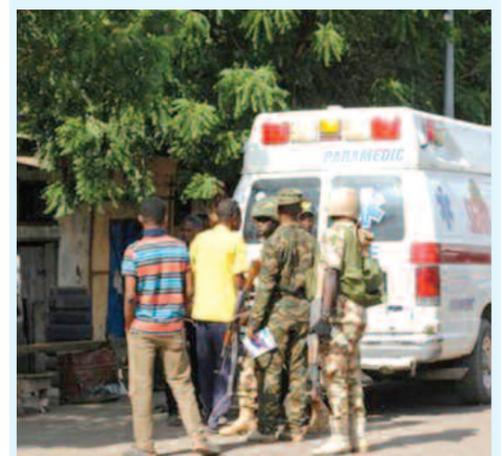


NIGERIA

69

**PERSONNES TUÉES DANS UNE ATTAQUE TERRORISTE**

Page 16



STABILISATION DU MARCHÉ PÉTROLIER

# L'Algérie et l'Arabie saoudite optimistes

*L'Algérie et l'Arabie saoudite ont affiché leur optimisme quant à la stabilisation du marché pétrolier et au rétablissement des prix, suite aux décisions relatives à la reconduction de la baisse de production.*

PAR RIAD EL HADI

La reconduction de la baisse a été approuvée, pour rappel, lors de la 179<sup>e</sup> réunion de l'Opep et de la 11<sup>e</sup> réunion ministérielle des membres Opep et non Opep tenue samedi dernier. Il s'agit principalement de la décision de baisse de la production du pétrole de 9,7 millions de barils/jour en juin courant, de 9,6 millions de barils/jour en juillet et de 7,7 millions de baril/jour à partir du 1<sup>er</sup> août jusqu'à la fin du mois de décembre 2020. Ces baisses seront suivies d'une réduction de la production de 5,8 millions de barils/jour à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 jusqu'à avril 2022.

Les résultats des réunions de samedi dernier étaient "exceptionnels", notamment en ce qui concerne l'adoption d'un mécanisme d'indemnisation pour les pays n'étant pas parvenus à atteindre la pleine conformité avec l'accord du 12 avril dernier durant les mois de mai et de juin, a déclaré M. Arkab, mardi soir à la télévision algérienne, en réponse à une question sur l'impact l'accord de l'Opep+ sur le rétablissement des prix du pétrole.

"Nous avons mis à l'aise les pays concernés pour rattraper l'écart et appliquer l'accord durant les mois de juillet et d'août 2020", a-t-il dit, ajoutant que le mécanisme d'indemnisation qui n'existait pas auparavant a donné



*"davantage de flexibilité dans l'application de l'accord sur la baisse de production et à surmonter la tension engendrée par le non respect de l'application, à 100 %, de l'accord sur la baisse de la production par certains pays, contrairement à d'autres qui ont honoré leurs engagements".*

Il a appelé, une nouvelle fois, les pays concernés à appliquer l'accord à 100 %. Il a insisté également sur l'importance de cette décision relative à la réunion de ce comité ministériel mixte de suivi de l'accord de baisse de la production qui assure mensuellement le suivi de la mise en application de l'accord sur la baisse de la production.

Le ministre a mis l'accent, en outre, sur la pleine coopération entre l'Opep et ses alliés pour un marché stable devant servir l'intérêt mutuel des pays producteurs, assurer un approvisionnement efficace et sécurisé des consommateurs

et servir l'économie mondiale.

De même qu'il a rappelé les ajustements supplémentaires volontaires de production annoncés par l'Arabie saoudite (1 million baril/j), les Émirats arabes unis (100.000 b/j), le Koweït (80.000 b/j) et le sultanat d'Oman (10.000 à 15.000 b/j) prévus durant le mois en cours censés contribuer, selon lui, à la relance du marché pétrolier, d'autant plus que les cours de l'or noir sont repartis à la hausse lors du premier mois de l'accord.

Participant par visioconférence à l'émission télévisée, le ministre saoudien de l'Énergie, en l'occurrence le prince Abdulaziz Ben Salmane s'est dit convaincu que "les pays de l'Opep sont en mesure de faire face à cette situation marquée par l'impact du coronavirus sur le marché pétrolier et s'en sortiront rassurés". Cependant, il y a un effort qui doit être déployé par l'implication de

tous les membres, a-t-il dit, faisant allusion au respect impératif par les pays signataires de l'accord de coopération d'appliquer la réduction de la production. Au sujet d'une seconde vague du coronavirus évoqué par des experts, le prince saoudien a affirmé que "nous allons faire avec, il ne faudrait pas baisser les bras, et je ne vois se profiler aucun recul, si l'on se réfère à celui de 30 % de la demande relevé en avril dernier, et c'est du jamais vu auparavant".

Toutefois, le ministre saoudien n'a pas nié que les dernières réunions de l'Opep et l'Opep+ ont connu "une certaine tension" en raison du non respect par certains pays de l'accord à 100 %, au moment ou d'autres, à l'instar de l'Algérie et de l'Arabie saoudite se sont conformés au taux arrêté.

Et "nous avons rapidement dépassé cette étape grâce à la conscience de tous les membres de l'importance de réaliser la stabilité du marché pétrolier", a-t-il encore soutenu, exprimant sa conviction de l'impératif pour les pays signataires d'appliquer le texte de cet accord sur la réduction de la production car "le non respect de celui-ci impactera non seulement le pays concerné mais l'ensemble des États membres".

Le prince Ben Salmane a tenu à mettre au clair que son pays mettait "tous les conflits de côté lorsqu'il s'agit de mener à bien la contribution du cadre Opep et Opep+ dans la stabilité du marché pétrolier".

A noter que la prochaine réunion du Comité ministériel mixte de suivi (JMMC) est fixée au 18 juin, tandis que les pays de l'Opep et non Opep se sont mis d'accord sur la tenue d'une réunion ministérielle à Vienne le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

R. E.

## L'Algérie a un "rôle pivot" pour le prince Abdulaziz Ben Salmane

Le ministre saoudien de l'Énergie, le prince Abdulaziz Ben Salmane a mis en avant le rôle de l'Algérie qualifié de "pivot" dans le rapprochement des vues entre les pays de l'Opep et ses alliés afin de parvenir à des accords susceptibles de contribuer à la stabilité du marché pétrolier. Invité par la Télévision algérienne mardi soir, le ministre saoudien a mis en avant le rôle "exceptionnel" de l'Algérie non seulement quant au volume de production pétrolière, mais de par son poids politique et sa capacité à rapprocher les vues des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep +). Soulignant que l'Algérie "est en mesure de prendre attache avec tout le monde", notamment durant cette conjoncture exceptionnelle, cherchant toujours des solutions consensuelles à long terme, le prince saoudien a précisé que "le rôle prépondérant de l'Algérie de mener à bien les efforts de l'Opep ne se limite pas à sa présidence de l'Organisation,

*mais est reconnu depuis de longues années déjà", citant comme preuve "la présence de l'Algérie au sein de tous les comités de l'Opep".*

Les efforts de l'Algérie visant à faire réussir le rôle de l'Opep dans la stabilité du marché pétrolier émane également de sa conviction que cette réussite est au mieux de tous les pays membres et non membres de l'Organisation. De son côté, le ministre algérien de l'Énergie, Mohamed Arkab, président en exercice de la conférence de l'Opep a admis que l'Arabie Saoudite avait elle aussi un rôle "pionnier" dans toutes les positions et les résultats auxquels nous sommes parvenus dans le cadre de la collaboration de l'Opep+. Evoquant la poursuite des efforts et de la coordination entre toutes les parties, il a déclaré "nous poursuivrons cette coordination, vu que l'étape est difficile et exige davantage de coordination. Les résultats demeurent insuffisants c'est pourquoi nous intensifieront les efforts pour une

*sortie de crise".*

Concernant le renforcement du partenariat bilatéral entre les deux pays dans le domaine de l'Énergie et leur promotion au niveau des relations politiques, le ministre saoudien a fait savoir que M. Arkab et des cadres du ministère de l'Énergie ont été conviés à effectuer une visite en Arabie saoudite pour discuter des voies de coopération dans tous les domaines. Il a également salué "le haut niveau des compétences algériennes dans le domaine de l'énergie" tant au niveau de la Société nationale des hydrocarbures qu'au niveau des différentes sociétés mondiales, rappelant les liens de fraternité qui lient l'Algérie à son pays. Pour sa part, M. Arkab a rappelé la visite effectuée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune en Arabie saoudite qui a permis de discuter de la relance de la coopération dans divers domaines, dont l'Énergie.

Le partenariat entre l'Arabie saoudite et l'Algérie émane des relations "excel-

*lentes" établies entre les deux pays, a-t-il ajouté, soulignant la nécessité d'intensifier les contacts pour relancer les voies de coopération dans le domaine de l'Énergie, particulièrement dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures entrée en vigueur fin 2019.*

Cette loi repose sur des normes mondiales dans le traitement avec les partenaires, sur la base du principe gagnant-gagnant, indique l'intervenant, ajoutant que ce cadre législatif encourage les sociétés saoudiennes à participer aux grands projets dans le cadre de la transition énergétique et l'utilisation des énergies nouvelles. Dans ce cadre, il a salué les compétences saoudiennes dans le domaine de l'efficacité énergétique et les industries manufacturières.

De son côté, M. Arkab a convié le ministre saoudien du pétrole à visiter l'Algérie pour s'enquérir de près des opportunités d'investissement dans le domaine de l'Énergie.

R. N.

REPRISE DE LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE EN LIBYE

# Elle n'impactera pas l'accord de l'Opep+, selon Arkab

Le ministre de l'énergie, Mohamed Arkab, président en exercice de la Conférence de l'Opep a affirmé que la reprise de la production de pétrole en Libye n'impactera pas l'accord de l'Opep+.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Pour rappel l'accord de l'Opep porte sur la réduction de la production afin d'assurer la stabilité du marché pétrolier qui a connu un choc sans précédent du fait des retombées de la pandémie du nouveau coronavirus.

"Nous sommes au fait des arrangements qu'entreprend la Libye pour une reprise attendue d'ailleurs de la production pétrolière qui n'influera cependant pas sur l'accord de l'Opep+", a indiqué M. Arkab qui était invité mardi dans la soirée par la Télévision algérienne.

"Les détails seront examinés lors de la prochaine réunion du comité ministériel mixte de suivi de l'accord de l'Opep", a-t-il fait savoir.

A noter qu'il a été décidé, lors des deux dernières rencontres de l'Opep et l'Opep+, de réunir le 18 juin prochain, les membres de ce comité présidé par la Russie et l'Arabie saoudite, et dans lequel est présente l'Algérie, ainsi que d'autres pays comme le Venezuela, le Sultanat d'Oman, le Koweït et les Émirats arabes unis (Eau).

Lors de cette émission télévisée à



laquelle à pris part également le ministre saoudien de l'Énergie, le prince Abdulaziz Ben Salmane par visioconférence, M. Arkab a exprimé "sa joie pour les frères libyens de reprendre leur production pétrolière", et a fait état d'une coordination avec son homologue libyen, Mustafa Sanalla au sujet des questions pétrolières et la reprise de la production.

"La Libye est membre de l'Opep et nous poursuivons les concertations avec ce pays", a-t-il soutenu.

"Nous ne nous permettons pas de nous immiscer dans la reprise de la production

pétrolière par aucun pays et souhaitons plein succès à la Libye", a précisé de son côté le prince saoudien avant de souligner "nous avons tous les moyens de gérer ce cas de figure". La compagnie libyenne de pétrole, National Oil Company (NOC) a annoncé dimanche dernier "la reprise de la production sur le champ pétrolier d'al-Charara (sud) après de longues négociations pour la réouverture de la vanne dal-Hamada, fermée depuis janvier".

"Nous espérons que la reprise de la production à al-Charara sera un premier pas pour relancer le secteur pétrolier et gazier

et éviter un effondrement économique dans ces temps difficiles en Libye", a commenté le patron de la NOC, Mustafa Sanalla sur Facebook.

"La première phase de production débutera avec 30.000 barils/jour (...), avant de revenir à pleine capacité sous 90 jours, du fait des dommages résultant de la très longue fermeture", a encore précisé M. Sanalla.

Depuis la mise en œuvre de l'accord de réduction par les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés, dont la Russie, réunis au sein de l'Opep+, les cours de pétrole se sont nettement améliorés pour atteindre le seuil de 40 dollars/baril. La prolongation de la réduction de production au titre de la première phase (mai, juin, juillet) aura un impact positif sur les prix du pétrole.

La 11<sup>e</sup> réunion ministérielle Opep et non-Opep, réunissant les pays signataires de la Déclaration de Coopération, tenue samedi en visioconférence, sous la co-présidence de l'Arabie Saoudite et de la Russie, a décidé de reconduire la baisse de la production pétrolière, de 9,6 mbj pour un mois supplémentaire, c'est à dire jusqu'au 31 juillet 2020. Cette baisse sera suivie d'une coupe de 7,7 mb / j devant intervenir du 1<sup>er</sup> août à fin décembre 2020.

Les participants ont convenu aussi de réduire la production de 5,8 mbj du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à fin avril 2022.

L. B.

## CAHIER DE CHARGES

# Le 49/51 s'appliquera à l'importation de véhicules

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le gouvernement tente d'assainir le secteur du montage automobile qui a été secoué par plusieurs scandales de corruption. A travers la suppression du régime préférentiel CKD/SKD et le retour à l'importation de véhicules neufs par le biais des concessionnaires, le gouvernement veut mettre en place « une véritable industrie automobile » en Algérie. Cette industrie passe avant tout

par un nouveau cahier des charges dont les contours restent toujours à définir.

"Tout nouvel agrément devra se soumettre à la règle 49/51 s'appliquant à toute activité d'achat ou vente en Algérie, et aucune marque étrangère ne pourra se prévaloir d'un registre de commerce pré-existant pour continuer à proposer ses propres produits chez nous", a affirmé le mercredi 10 juin 2020, le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Aït Ali, dans une déclaration faite à la Chaîne 3.

Les conditions du nouveau cahier des charges devant régir l'importation de véhicules seront "plus contraignantes en matière juridique et en matière de droits pour le consommateur algérien et enlever certaines contraintes que nous estimons farfelues comme, par exemple, les options obligatoires dans les véhicules", a affirmé le ministre.

"Dans l'avenir, cela consistera à s'adapter à la nouvelle mouture. Les textes juridiques et réglementaires sont

quasiment prêts pour faire une véritable industrie (...). Les droits et taxes de l'Etat vont être récupérés intégralement", a-t-il ajouté.

M. Aït Ali a indiqué que l'État aidera tous ceux qui "veulent faire de la transformation d'intrants et de composants, à condition d'atteindre les 30 % d'intégration et d'apporter d'une bonne partie des fonds qui serviront à l'investissement".

C. A.

## ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE À TAMENTFOUST

### Visite de général-major Saïd Chanegriha

Le général-major Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim effectuera aujourd'hui jeudi une visite de travail à l'École supérieure de guerre, dans la 1<sup>re</sup> Région militaire (RM), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Monsieur le général-major Chanegriha Saïd, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire par intérim, effectuera, jeudi 11 juin 2020, une visite de travail à l'École supérieure de guerre", a précisé la même source. Lors de cette visite, le général-major présidera la 13<sup>e</sup> session du Conseil d'orientation de l'École supérieure de guerre, a ajouté le communiqué du ministère de la Défense nationale.

R. N.

## BÉCHAR, 40<sup>E</sup> DIVISION D'INFANTRIE MÉCANISÉE

### Exécution d'un exercice tactique avec tirs réels

La 40<sup>e</sup> division d'infanterie mécanisée de l'ANP a exécuté le lundi 8 juin un exercice avec tirs réels à Béchar, indique le MDN dans un communiqué publié.

"En exécution de l'instruction annuelle de préparation au combat au titre de l'exercice 2019/2020, le général-major Mustapha Smaïli, commandant de la 3<sup>e</sup> Région militaire a supervisé, le 8 juin 2020, un exercice tactique avec tirs réels intitulé : - Radaa 2020 -, au niveau du champ de tir et de manœuvres, effectué par des unités de la 40<sup>e</sup> division d'infanterie mécanisée, appuyées par des unités aériennes composées d'aéronefs et d'hélicoptères d'appui-feu", précise le ministère de la Défense nationale.

R. N.

## COMMUNIQUÉ

### Le Président Tebboune préside une réunion du Haut-Conseil de sécurité

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé hier une réunion du Haut-Conseil de Sécurité, a en effet indiqué un communiqué de la présidence de la République.

DÉCONFINEMENT

# Les gares routières se préparent pour la reprise

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral) a pris des mesures préventives renforcées en prévision de la reprise de l'activité des gares routières à travers le pays après le déconfinement.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

C'est ce qu'a indiqué, mardi, le Président-directeur général de l'entreprise, Azzeddine Bouchhida.

Dans une déclaration à l'APS, M. Bouchhida a précisé que des mesures préventives renforcées avaient été prises en prévision de la reprise de l'activité après la levée du confinement par les pouvoirs publics, citant notamment l'installation d'appareils de détection thermiques à l'entrée de certaines gares routières dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'épidémie de la Covid-19.

Ces appareils ont été installés dans les gares routières les plus fréquentées, à savoir 2 appareils à l'entrée de la gare routière du Caroubier, 2 autres à la gare routière de Blida, ainsi qu'au niveau des gares de Béjaïa, Biskra, Annaba, Adrar et Constantine, a fait savoir le responsable, ajoutant que d'autres appareils de ce type seront acquis progressivement pour couvrir toutes les gares. M. Bouchhida a en outre assuré que les gares étaient prêtes à reprendre du service et à accueillir les voyageurs en toute sécurité après la levée du confinement, soulignant que des instructions avaient été données aux responsables des différentes gares routières du pays (84 gares) pour la mise en place d'un système préventif strict répondant aux



exigences des protocoles sanitaires en vigueur, prévoyant la désinfection régulière, le port du masque obligatoire pour les conducteurs et les voyageurs et la mise à disposition de solutions hydro-alcooliques. Sogral a également mobilisé 2 médecins au niveau de la gare du Caroubier (Alger) qui enregistre plus de 20.000 voyageurs par jour (avant la crise du coronavirus), a précisé le responsable, ajoutant que certaines gares disposaient de cliniques médicales et d'ambulances,

sachant que 30 % des gares routières disposent de centres d'intervention et de secours de la Protection civile. En prévision de la reprise du transport terrestre pour l'étape post-déconfinement, l'entrée des clients se fera par la porte principale tout en respectant la distanciation physique. Un marquage au sol est prévu pour organiser l'entrée et la sortie des voyageurs et il en sera de même au niveau des guichets de vente des billets pour éviter la surcharge. La société, selon son P.-dg,

## La SNTF dément une reprise du trafic dimanche prochain

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a indiqué hier dans un communiqué que la reprise du trafic du transport de voyageurs sera annoncée au moment opportun par les pouvoirs publics, réfutant ce qui a été rapporté par certains médias sur une reprise programmée dimanche prochain. "Contrairement à ce qui a été rapporté par certains médias et réseaux sociaux, la reprise du trafic du transport de voyageurs sera annoncée au moment opportun par les pouvoirs publics", a précisé le communiqué. La SNTF est, quant à elle, "engagée en ce moment dans une vaste préparation du programme de transport et du dispositif des mesures préventives de sécurité sanitaires", a-t-elle ajouté.

R. N.

TRANSPORT PRIVÉ DE VOYAGEURS

## Vers une augmentation du prix des billets

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les transporteurs privés revendiquent à une révision des prix suite à la récente augmentation des prix des carburants. C'est ce qu'a indiqué Mohamed Belal porte-parole de la Fédération nationale des transports du privé en exhortant les pouvoirs publics à prendre en compte cette doléance.

L'augmentation des tarifs de transport privé des voyageurs sera inéluctable. Le porte-parole de ce syndicat affirme dans une déclaration publique que "l'augmentation des prix du carburant aura un impact de 26 % sur les tarifs à venir" en se demandant "qui compensera les pertes subies par les transporteurs?". Les transporteurs urbains de cars, bus et fourgons attendent en effet la relance de leur activité, mais avec certainement de nouveaux tarifs. Sans donner de précisions sur le

niveau de l'augmentation, le porte-parole de cette corporation souligne que "c'est aux pouvoirs publics d'établir de nouveaux barèmes sur les futurs tarifs après consultation des personnes concernées". Pour le syndicat de cette corporation "les pertes subies par les transporteurs sont énormes du fait que pendant la pandémie, toute la logistique a été bloquée. Nous avons demandé une compensation comme les autres catégories suite à ces pertes" fait savoir le porte-parole de la Fédération. Il est à rappeler que le gouvernement a décidé d'octroyer une indemnité de 10.000 DA à certaines catégories de salariés, de chauffeurs de taxi et d'artisans suite aux dommages causés par la cessation de leurs activités durant la pandémie. Pour le transport privé urbain et suburbain, il s'est vu exclure de fait sans explication. Mohamed Belal estime que "les transporteurs ont manifesté plusieurs

fois dans des sit-in devant les directions de transport pour régler leur situation". Par ailleurs, les taxis s'apprentent dès la semaine prochaine à se remettre au travail après une longue période d'arrêt. Le président de l'Union nationale des chauffeurs de taxi Mohamed Belkhou a déclaré hier à une chaîne de TV privée que "les taxis doivent se soumettre impérativement aux dispositions sanitaires en vigueur à savoir un seul client dans un taxi et le port du masque obligatoire". Il n'a révélé aucune perspective d'augmenter les tarifs des taxis même si cette doléance a été soumise il y a quelques mois au ministre des Transport. Si des augmentations auront lieu, c'est encore une fois le pouvoir d'achat des citoyens qui accusera le coup.

F. A.

veillera à désinfecter les bus avant leur départ et assurer la distanciation physique à travers un marquage au sol pour préserver la sécurité et la santé des passagers. Les entrées et sorties des gares routières seront organisées, en déterminant le sens à suivre. Des bacs seront consacrés au jet des masques et gants utilisés.

Le nombre de chaises sera réduit dans la salle d'embarcation et les clients seront orientés directement vers les bus sans attendre. Les bus seront guidés directement vers leurs points d'arrêt pour fluidifier la circulation et éviter l'encombrement à l'intérieur de la gare. Par ailleurs, il a rappelé que le ministère des Travaux publics et des transports fixera les mesures et conditions de gestion du transport terrestre pour l'étape post-déconfinement et définira le nombre autorisé dans le bus. Dans ce sens, il a rappelé que la période de confinement a été exploitée pour effectuer des travaux d'aménagement des locaux commerciaux, de bitumage et de peinture ont été effectués au niveau de la gare routière du Caroubier à Alger.

Le responsable, qui prévoit une baisse du nombre des voyageurs au niveau des gares routières, suite à l'arrêt de l'activité dû à la propagation du coronavirus, rappelle que 73 millions de voyageurs ont été pris en charge en 2019.

R. R.

SONELGAZ

## Les abonnés se plaignent de factures anormalement élevées

Ils sont nombreux les abonnés de Sonelgaz à se plaindre, sur les réseaux sociaux, de factures d'électricité anormalement élevées. En effet, en raison du confinement sanitaire imposé par la pandémie du coronavirus durant les trois derniers mois, empêchant le prélèvement sur les compteurs, Sonelgaz a décidé de facturer la consommation de l'électricité sur la base d'une estimation automatique. Mais, les citoyens ont reçu des factures salées et anormalement élevées, ce qui a suscité leur colère et sollicité les agences de Sonelgaz pour avoir des explications. Cette situation a été confirmée au journal *El Watan* de ce mercredi 10 juin 2020 par Mustapha Zebdi, président de l'Organisation algérienne pour la protection et l'orientation du consommateur et son environnement (Apoce). M. Zebdi a relevé que son association a reçu un "nombre important" de réclamations de la part des abonnés de Sonelgaz. Le président de l'Apoce a expliqué : "La facture de consommation d'électricité a été établie sur la base de la consommation moyenne du dernier trimestre, alors que les agents de Sonelgaz n'ont pas effectué le prélèvement sur les compteurs à cause des restrictions liées au confinement sanitaire". Selon lui, la démarche des services de Sonelgaz est "raisonnable" en ces temps de crise sanitaire. Mustapha Zebdi a invité les consommateurs à s'adresser aux services de Sonelgaz pour demander des rectifications du montant de la facture de consommation en cas d'erreur du système de calcul.

R. N.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

# Les jeunes de plus en plus affectés

*Le nombre de cas confirmés à la Covid-19 par scanner a connu depuis quelques jours une légère flambée » en Algérie, affirme le professeur Mourad Benallegue, chef de service d'imagerie médicale au CHU Nafissa- Hamoud (ex-Parnet) à Alger.*

PAR RACIM NIDAL

Notre service "prend en charge les malades suspects et/ou infectés. Malheureusement, ces derniers temps j'ai remarqué une augmentation du nombre de malades. Il y a une légère flambée. Depuis le 8 avril à ce jour, nous avons réalisé 874 scanners dont 282 étaient positifs. Ce qui m'a frappé essentiellement c'est la jeunesse des patients atteints. Sur pratiquement ces 900 malades, il y a une centaine de jeunes âgés de 20 ans, et 101 personnes sont âgées de 40 ans", détaille Pr Benallegue au site *Esseha.com*.

Le service dirigé par le professeur Benallegue reçoit des malades de tout l'Est algérois : de Meftah, de Réghaïa, Rouiba, Thénia... des malades qui viennent même en famille.

Le professeur Benallegue reproche



d'ailleurs à certains de ses collègues d'envoyer des malades asymptomatiques pour un dépistage au scanner au moment où son service connaît une surcharge.

"Nous sommes débordés et nous ne pouvons pas prendre en charge tout le monde. J'ai anéagé une plage horaire de 12h à 16h (spéciale Covid, Ndlr), malheureusement les malades viennent en famille et veulent tous passer en même temps. Ce qui n'est pas possible d'où leur reprogrammation pour le lendemain. Car il faut d'abord nettoyer, car l'hygiène est primordiale. En plus, la matinée nous la consacrons aux autres pathologies, nous n'en négligeons aucune afin d'éviter qu'il y ait des dégâts collatéraux", insiste le profes-

seur qui interpelle les Algériens afin de prendre au sérieux le danger que représente cette épidémie qui a fait 724 morts pour 10 382 infections jusqu'à mardi 9 juin.

"Je lance un appel à nos compatriotes et concitoyens afin de prendre au sérieux cette épidémie. Elle n'est pas une invention. Et malheureusement, il y a des décès. Il ne s'agit pas d'un rhume passager", souligne le professeur Benallegue qui, par ailleurs, rend hommage aux praticiens de la santé emportés par la Covid-19 dans l'exercice de leur profession, dont le professeur Sid-Ahmed Mahdi chef du service chirurgie à l'hôpital de Bliida.

R. N.

SELON LOTFI BENBAHMED

## L'Algérie ambitionne de couvrir 70 % de ses besoins en médicaments

PAR RANIA NAILI

L'Algérie ambitionne de couvrir 70 % de ses besoins en médicaments à partir de la production locale, a affirmé le ministre délégué chargé de l'industrie pharmaceutique. Intervenant, hier à l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le docteur Lotfi Benbahmed, précise qu'actuellement l'Algérie couvre actuellement 52 % de ses besoins de médicaments. L'industrie pharmaceutique sera "encadrée et encouragée" par le gouvernement, pour que cela devienne un segment créateur de richesse pour l'économie nationale. Pour aider les producteurs à faire face aux problèmes

qu'ils rencontrent au quotidien, l'interviewé révélera que lors de la réunion de mardi avec l'ensemble des associations qui représentent les producteurs des pharmaciens, « nous avons relevé toutes les problématiques dont certaines ont été déjà prises en charge". Mettre en place le cadre réglementaire qui correspond est une urgence, dira-t-il, vu que celui qui existe n'incite pas à l'investissement productif, au contraire il le ralentissait. La preuve, "il y a une stagnation dans la production nationale depuis 2017". "Dans notre analyse de cette stagnation, on a constaté que le problème ne réside pas dans la maîtrise technologique, mais dans les démarches

administratives", a-t-il indiqué. "Actuellement 29 unités de production sont bloquées par des décisions administratives ; par un retard d'enregistrement ou un retard dans l'analyse des prix au comité économique", a-t-il ajouté. À partir de ce constat, souligne celui-ci, nous mettrons en place une matrice qui permettra de prendre en charge tout ce retard. "Il ne s'agit pas de faire comme d'habitude. Nous allons mettre en place les moyens et une nouvelle approche pour pouvoir rattraper tout ce retard. Ces 29 unités bloquées pourront, de ce fait, rentrer en production dès cette année", a-t-il conclu.

R. N.

CONSULAT DE FRANCE À ALGER

## Reprise d'autres services au public

Le consulat général de France à Alger rouvre d'autres services au public. Dès le dimanche 14 juin prochain, les demandes de passeport, de carte nationale d'identité et de laissez-passer seront de nouveau reçues. Après la première reprise le 1<sup>er</sup> juin, dernier le consulat général a commencé à recevoir à nouveau le public exclusivement sur rendez-vous dans le respect des conditions de sécurité sanitaire, et à partir du 14 juin, le consulat reprendra d'autres services liés notamment aux demandes de passeport, de carte nationale d'identité et de laissez-passer

indique un communiqué du même consulat. Ainsi le service de l'état-civil sera prêt à recevoir les déclarations de naissance et de reconnaissance et pour cela il faut demander un rendez-vous, en adressant un message à "etat-civil.alger-fslt@diplomatie.gouv.fr", du même pour la nationalité les personnes désirant faire une déclaration d'acquisition par mariage n'ont qu'à demander un rendez-vous, en adressant un message à "nationalite.alger-fslt@diplomatie.gouv.fr". Pour le service des passeports et les cartes nationales d'identité les demandes s'effectueront

après avoir pris un rendez-vous en écrivant à "contact.alger-fslt@diplomatie.gouv.fr." Par ailleurs, le consulat informe qu'il est entrain de remettre sur convocation des titres dont la demande a été déposée avant le 17 mars 2020. C'est le cas aussi pour ce qui concerne les élections, les ressortissants peuvent faire leur procuration de vote pour les élections municipales en France. Pour obtenir un rendez-vous, adressez un message à "adminfr.alger-cslt@diplomatie.gouv.fr". Pour ce qui est de l'attestation de changement de résidence les rendez-vous, sont dis-

ponible sur l'adresse mail suivante : "adminfr.alger-cslt@diplomatie.gouv.fr". Le consulat général précise que les visiteurs doivent porter un masque et sont invités à respecter les gestes barrière dès l'entrée, les rendez-vous sont fixés par le consulat général, ainsi les personnes se présentant sans être attendues par le consulat général ne seront pas admises. Toutefois, les autres services du consulat général, et notamment le service des visas, demeurent fermés à ce jour ajoute le même communiqué.

R. N.

### SOUSSION AUX MARCHÉS PUBLICS

#### Le registre électronique obligatoire

Le ministère du Commerce a révélé qu'il est nécessaire de soumettre un registre de commerce électronique dans le dossier administratif dans le cadre de la conclusion des marchés publics. Dans une instruction signée par le secrétaire général du ministère Karim Keche, il a été précisé que cette procédure est introduite suite aux instructions du ministre du commerce dans le cadre de la numérisation du secteur, ainsi qu'aux dispositions du décret exécutif numéro 18-112 du 5 avril 2018, qui précise la forme de l'extrait du registre du commerce délivré par voie électronique. Le ministère a appelé les représentants du secteur au niveau de tous les comités des marchés publics à veiller à ce que la présentation obligatoire du registre du commerce électronique soit incluse dans le dossier administratif "cahiers de charges" et à s'assurer qu'il figure dans le dossier avant d'approuver le contrat.

### RÉPERCUSSIONS DE LA CRISE SANITAIRE

#### Le ministère du Tourisme examine les

#### mesures à prendre

Le secrétaire général du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Yacine Hamadi a reçu les représentants des syndicats et des fédérations nationales du secteur pour passer en revue les engagements pris par la tutelle pour les accompagner à surmonter les répercussions de la crise sanitaire. Accompagné du DG du Tourisme, Noureddine Nedri et nombre de cadres du ministère, M. Hamadi a reçu le président du Syndicat national des agences de tourisme et de voyages (SNAV), le SG de la Fédération nationale des Associations des agences de tourisme et de voyages (Fnat), outre le président de la Fédération nationale des hôteliers algériens. Lors de cette rencontre, M. Hamadi a réitéré "l'engagement du ministère à poursuivre l'accompagnement des opérateurs du secteur pour qu'ils puissent surmonter les répercussions de la crise sanitaire que traverse le pays", a ajouté la source. La rencontre a permis aux représentants des organismes du secteur d'exposer "leurs préoccupations quant à l'impact de la Covid-19 sur l'activité touristique en Algérie". Plusieurs propositions ont sanctionné la rencontre, entre autres, la facilitation de l'accès aux crédits bancaires, le report du paiement des crédits préalablement octroyés en vue d'amortir les pertes ayant touché l'activité suite aux mesures préventives prise dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Pour leur part, les participants ont salué les efforts consentis pour amorcer la reprise de l'activité touristique, a conclu le communiqué.

R. N.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE SETIF**  
**DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
**CITE HAMOU EL MAEBOUDA SETIF**  
**NIF : 41 10 59 0000 19 01**  
**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Setif informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres ouverts parus dans les quotidiens nationaux *El Hwar* du 21/01/2020 et *Midi Libre* du 21/01/2020 pour l'opération :

**Revêtement en gazon synthétique et équipement sportifs du stade de foot ball d'Ain Azel et des terrains de proximité à travers les communes de :**  
**Ain Azel - Beida Bordj - Ain Lahdjar - Ain Oulmene - Ouled Si Ahmed - El Oualdja - Hammam Soukhna - Tella - Taya - Salah Bey - Boutaleb - Ouled tebane - El Rasfa - El Hamma**

**Projets :**  
**1-Revêtement en gazon synthétique du stade foot ball d'Ain Azel et revêtement des terrains de proximité à travers les communes de :**

1-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune d'ain azel (mechtet ktef - mechtet merzaglen - cité ikhmasset)

2-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune de beida bordj (ouled letime (nord ainbeida - ouled zeid- nord ouest beida bordj centre)

3-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune d'ain lahjar (mechtet leh-dadra - mechtet ouled jamila - ain lehjar centre cité 100 logts)

4-En gazon synthétique de terrain de proximité de la commune d'ain oulmene (draae lmaiaad groupement secondaire principal - cité boufadha lkaret au centre ville- cité 616 logts centre ville)

5-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune d'Ouled si Ahmed (csp Soltani mehdi oueled si ahmed centre lekressa) le martyre atallah Lakhdar village Lektatfa) le martyre Chitiwi Khathraoui village chllalha)

6-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune d'El Oualdja (el oudja centre - groupement secondaire lehoua abd rahmen - mechtet elbouhaira)

7-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune de Hammam soukhna (loe-loa elesbkh dans le parc d'attraction - cité le martyr ahmed hellal - ouled azem)

8-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune de tella (mechtet ouled agoun - mechtet ouled abbes - ouled bedrouh)

9-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune de taya (mechtet erotba - mechtet Leukhalifa - mechtet bir Lekhalifa)

10-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune de salah bey (l'intérieur stade communal saleh bey - imager - cité 435 logts)

11-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune de boutaleb (stade communal aissa ossman (lghaba) cité iberdaa- beknina)

12-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune d'ouled tebane (centre de la commune - village krachen côté du stade communal - village sidi mansour)

13-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune de rasfa (mechtet lemharie - groupement principal à ras isli EST à côté de du lycée - mechtet legmemza)

14-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune d'El hamma (bouhelel - aadaoua au stade communal - bajro)

Et ce, conformément au procès verbal de la réunion de la commission de jugement en date 14/05/2020 en donne le résultat suivant :

Operation	Lot	Soumissionnaire retenu	Montant DA	Délai	Note techni	Observation
Revêtement en gazon synthétique et équipement sportifs du stade foot ball d'ain azel et des terrains de proximité à travers les communes de : Ain Azel - Beida Bordj - Ain Lahdjar - Ain Oulmene - Ouled Si Ahmed - El Oualdja - Hammam Soukhna - Tella - Taya - Salah Bey - Boutaleb - Ouled tebane - El Rasfa - El Hamma	<b>Revêtement en gazon synthétique et équipement sportifs du stade foot ball d'ain azel</b>	BENBECHI A/ HAMID NIF 198519570016325	17.992.800.00	60 jrs	38.5/45	Le moins disant
	1-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune d'ain azel (mechtet ktef - mechtet merzaglen - cité ikhmasset)	EURL HYBROMAX NIF 001419009128720	8.393.962.50	1 mois	15.50/30	
	2-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune de beida bordj (ouled letime (nord ainbeida - ouled zeid- nord ouest beida bordj centre)	SARL FRERES ALITI NIF 000619008646980	8.434.1255.00	1 mois	27.17/30	
	3-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune d'ain lahjar (mechtet leh-dadra- mechtet ouled jamila - ain lehjar centre cité 100 logts)	SARL FRERES ALITI NIF 000619008646980	4.434.125.00	1 mois	19.17/30	
	4-En gazon synthétique de terrain de proximité de la commune d'ain oulmene (draae lmaiaad groupement secondaire principal - cité boufadha lkaret au centre ville- cité 616 logts centre ville)	CHRAIT SAMIR NIF198619380005820	8.634.937.50	1 mois	19.17/30	
	5-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune d'Ouled si Ahmed (csp Soltani mehdi oueled si ahmed centre lekressa) le martyre atallah Lakhdar village Lektatfa) le martyre Chitiwi Khathraoui village chllalha)			1 mois	15.17/30	
	6-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune d'El Oualdja (el oudja centre - groupement secondaire lehoua abd rahmen - mechtet elbouhaira)	CHAKIR RACHID NIF 198019570102433	8.634.937.50	25 jrs	15.17/30	
	7-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune de Hammam soukhna (loe-loa elesbkh dans le parc d'attraction - cité le martyr ahmed hellal - ouled azem)	TICHI MOUSSA NIF 198519160061329	7 912.012.50	45 jrs	25.48/30	
	11-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune de boutaleb (stade communal aissa ossman (lghaba) cité iberdaa- beknina)	EURL DESIGN NIF 001819009325165	8.768.812.50	43 jrs	23.91/30	
	12-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune d'ouled tebane (centre de la commune - village krachen côté du stade communal - village sidi mansour)	MAZOUZ HAMOU NIF 19839270028329	7.028.437.00	45 jrs	19.78/30	
	13-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune de rasfa (mechtet lemharie - groupement principal à ras isli EST à côté de du lycée - mechtet legmemza)	LASMMOURAD NIF197206200031839	8.875.750.00	4 MOIS	26.04/30	
	14-Revêtement en gazon synthétique de terrain de proximité de la commune d'El hamma (bouhelel - aadaoua au stade communal - bajro)	SARL RC SPORT NIF 001419019017740	6.559.875.00	25 jrs	24/30	

Tout soumissionnaire conteste le choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Setif dans un délai de 10 jours à compter de la première parution, du présent avis dans les quotidiens

nationaux et ce, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics. Les soumissionnaires intéressés par cet avis sou-

haitant prendre connaissance de résultats détaillé de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication de l'avis.

Midi Libre n° 4017 - Jeudi 11 juin 2020 - Anep 2016 009 302

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE TISSEMSILT**  
**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE**  
**SERVICE DES MOYENS**  
**Le NIF: 098438015003826**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**  
**DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE**  
**DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2020**

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2020 Publié dans les quotidiens : *MIDI LIBRE* et *"ELDJAZAIR"* Le 04/03/2020.

Portant : Caisse de Solidarité et de Garantie des Collectivités Locales Entretien des chemins communaux  
**Lot N°11 :** Entretien du chemin reliant CW05 à la RN14 passant par Akarem sur 9,5 km (commune de Sidi Boutouchent)

**Lot N°12 :** Entretien du chemin reliant CW21-Khetatla -El Torche -ouled Ahmed sur 3,5 km (commune de Sidi Laantri)

**Lot N°13 :** Entretien du chemin menant vers douar ouled ben dahmane y compris bretelles sur 4,2 km (commune de Tissemsilt).

**Lot N°14 :** Entretien du chemin Menant vers Douar (LAALAM-NOUGAR) sur 1,5 ML (commune de Tissemsilt).

**Lot N°16 :** Entretien et protection d'un dalot (oued ben hamadouche) sur CC N° 05 reliant CW 06 et Douar Nouaoura (commune de beni laheen).

**Lot N°18 :** Entretien et protection du chemin el harachi (commune de Bordj Bounaama).

Qu'après étude et examen des offres, le contrat est attribué provisoirement selon les résultats suivants

Lot	Les Soumissionnaires	Note technique	Montant Proposé	Montant Corrigé	Délai de réalisation	OBS
Lot 11	ETPH HELLA ABDERAHMANE TISSEMSILT NIF 164143500185102	58.27	55 932 975.00	55 932 975.00	11 Mois	Offre moins disant
Lot 12	SARL SKBN TISSEMSILT NIF 001638070248860	78.66	19 605 250.00	19 605 250.00	12 Mois	Offre moins disant
Lot 13	ETPH DAHMANE RABAH TISSEMSILT NIF 168380600537199	83.00	19 733 770.00	19 733 770.00	05 Mois	Offre 2 <sup>ème</sup> moins disant
Lot 14	ETPH HELLA ABDERAHMANE TISSEMSILT NIF 164143500185102	63.00	8 980 930.00	8 980 930.00	05 Mois	Offre moins disant
Lot 16	SARL SKBN TISSEMSILT NIF 001638070248860	78.50	4 070 990.00	4 070 990.00	08 Mois	Offre moins disant
Lot 18	TISSEMSILT NIF 168380600537199	83.00	5 723 900.00	5 723 900.00	03 Mois	Offre unique

Conformément aux dispositions l'article 82 alinéa 03 du décret présidentiel n° 5-247 du 16/09/2015 Modifié et Complété portant réglementation des marchés publics

Tout soumissionnaire contestant ce choix opéré par la commission d'évaluation des offres peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Tissemsilt dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis.

Midi Libre n° 4017 - Jeudi 11 juin 2020 - Anep 2016 009 380

**REPUBLIQUE ALGERIENNE**  
**DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE L'HABITAT, DE**  
**L'URBANISME ET DE LA VILLE**  
**OFFICE DE PROMOTION ET DE**  
**GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA**  
**DE BEJAIA « OPGI BEJAIA »**  
**NIF : N° 0993 0601 022 47 38**  
**AVIS D'OFFRE N°003/DMO/2020**

Conformément aux dispositions de l'article 40 alinéa 02 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, l'Office de Promotion et de Gestion immobilière (O.P.G.I) de BEJAIA, sis à la cité du commandant Mohamed FADHEL DIT « SI H'MIMI », informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n° 003/DMO/2020 paru dans les quotidiens nationaux « النهار », et la « Info soir » le 12/02/2020, relatif à la réalisation :  
 \*RAR 300 Logts LPL à SIDI AICH en Lot :  
 TCE sauf VRD  
**Que le présent avis est infructueux**

Midi Libre n° 4017 - Jeudi 11 juin 2020 - Anep 2016 009 493

# MIDI CULTURE

Evocation du peintre  
Etienne Dinet dans  
le 2<sup>e</sup> numéro du  
magazine "Inziyahat"

"QUESTIONNEMENT DU COLONIALISME"

## Un ouvrage sur l'esprit d'hégémonie des anciennes colonies

*Le ministère de la Culture a récemment publié le deuxième numéro du magazine culturel "Inziyahat" qui est accompagné d'un ouvrage collectif intitulé "Questionnement du colonialisme", œuvre de plusieurs écrivains qui ont mis à nu les méthodes de domination et d'hégémonie de l'esprit occidental sur les cultures des anciennes colonies.*



**Le ministère sahraoui de la Culture dénonce  
le vandalisme du patrimoine matériel  
et immatériel dans les territoires occupés**

"QUESTIONNEMENT DU COLONIALISME"

## Un ouvrage sur l'esprit d'hégémonie des anciennes colonies

Le ministère de la Culture a récemment publié le deuxième numéro du magazine culturel "Inzyahat" qui est accompagné d'un ouvrage collectif intitulé "Questionnement du colonialisme", œuvre de plusieurs écrivains qui ont mis à nu les méthodes de domination et d'hégémonie de l'esprit occidental sur les cultures des anciennes colonies.

Parmi les participants à cet ouvrage, l'universitaire, Ouahid Benbouaziz, qui a présenté une lecture sur le livre du linguiste et philosophe marxiste pakistanais Ijaz Ahmad, "Sur la théorie... classes, nations, littératures" (1992), considéré par nombre d'écrivains arabes comme une extension des livres critiquant l'ouvrage "L'orientalisme" du linguiste américain d'origine palestinienne Edward Saïd. L'écrivain revient sur plusieurs sujets traités par Ijaz Ahmed dans son livre, à l'instar du "contrôle" opéré par l'Occident sur la littérature des pays communément appelés "Tiers Monde". Selon Ouahid Benbouaziz, l'Occident a travaillé sur



"l'adoption de textes idéologiques qui servent ses intérêts plus que ceux du tiers monde", ajoutant que la reconnaissance de certains écrivains locaux originaires d'anciennes colonies "passe par un processus de filtrage précis destiné à servir les idéologies occidentalisées". Le supplément présente également un texte sur l'écrivaine globe-trotter française Isabelle Eberhart, écrit par Abderrahmane Oughlissi, qui, à travers une lecture critique de "Yasmina", une des histoires de l'auteur française, établit ses intentions

colonialistes, estimant qu'il est "naïf de considérer ses œuvres comme innocentes, pures et loin du jeu colonial". Abderrahmane Oughlissi souligne que les écrits d'Isabelle Eberhart appartiennent à cette littérature qui "vise à activer les stratégies de l'impérialisme mondial, lequel sert à contenir, réduire, voire déformer l'histoire des peuples colonisés, afin de faciliter leur domination et mieux les préparer à l'assujettissement". D'autres sujets présentés dans le supplément traitent des questions du colonialisme et du post-colo-

niaisme, de la condamnation des génocides causés par l'esprit occidental, des textes sur le roman algérien contemporain, et une lecture sur l'ouvrage "Notes algériennes" du journaliste anticolonialiste français et avocat des droits de l'homme, Henri Alleg. En plus de ce livre critique et élitiste, le magazine présente également un autre supplément intitulé "El manass El Adabi" (le refuge littéraire) qui comprend de nombreux textes littéraires, poétiques et de fiction, d'auteurs algériens et arabes.

### Installation de Abdelkader Dahdouh au poste de directeur général de l'OGEBC

La ministre de la Culture, Malika Bendouda, a présidé, mardi passé, la cérémonie d'installation du chercheur en archéologie, Abdelkader Dahdouh au poste de directeur général de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC), indique un communiqué du ministère. Mme Bendouda a exprimé à l'occasion son souhait de voir le nouveau DG donner "un nouveau souffle à l'Office, au vu de ses compétences et ses qualifications scientifiques en matière de patrimoine culturel et de vestiges et sa capacité à rompre avec les modes de gestion qui vont à l'encontre de la réalisation de l'efficacité escomptée". Elle a appelé à "l'exploitation du patrimoine culturel au profit du développement durable en mobilisant l'ensemble des énergies actives". Pour sa part, M. Dahdouh a indiqué que la gestion de cet office obéira à "une nouvelle politique qui exige l'exploitation du patrimoine archéologique dont les sites archéologiques notamment ceux classés patrimoine mondial pour devenir des ressources économiques à même de renflouer les caisses du Trésor public". M. Dahdouh est professeur et chercheur universitaire spécialisé en archéologie islamique. Il est également membre de l'instance des archéologues arabes et était directeur du Centre universitaire de Tissemsilt.

### Le film "Reconnaissance" sélectionné au festival Africlap

Le long métrage de fiction "Reconnaissance" du réalisateur Salim Hamdi a été sélectionné au 7<sup>e</sup> festival Africlap prévu dans la ville de Toulouse (France) du 23 au 30 août prochain. Premier long métrage de Salim Hamdi, "Reconnaissance", 110mn, se présente sur deux niveaux de narration: le récit d'une moujahida, Yamina, campée par Chafia Boudraa qui exprime le besoin de transmettre son histoire, et celui de son petit-fils, de sa fiancée et leurs amis, des jeunes pétris de talent et vivant sans grandes perspectives d'avenir. Comprenant ce besoin de transmission, le petit-fils décide de simuler une interview télévisée avec l'aide de ses amis après avoir échoué à obtenir une aide pour réaliser un documentaire sur l'histoire familiale. Sorti en 2019, ce film compte également dans son casting les talentueux acteurs Malika Belbey, qui campe deux rôles différents à des périodes distinctes de l'histoire, Samir El Hakim et Mustapha Laribi. Ce film avait remporté le Prix de la meilleure actrice revenu à Malika Belbey au Festival maghrébin du film d'Oujda (Maroc) et le Prix du jury du 4<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Al Qods (Palestine), une manifestation qui avait été lancée simultanément à partir de douze villes arabes dont Alger. Créé en 2014 par l'association Africlap, ce festival comprend également un volet musical, un marché de l'art et de l'artisanat et des ateliers de formation. Il vise à offrir une vitrine pour le cinéma des pays africains, à contribuer à l'émergence de nouveaux talents du continent et de la diaspora, et à développer des projets d'insertion sociale par le cinéma.

## Evocation du peintre Etienne Dinet dans le deuxième numéro du magazine "Inzyahat"

Le magazine culturel mensuel "Inzyahat", récemment lancé par le ministère de la Culture, propose dans sa deuxième édition, en plus d'autres sujets, une évocation du peintre orientaliste Etienne Dinet qui a dédié la majorité de son œuvre à l'Algérie, pays qu'il a aimé et dans lequel il a choisi de vivre.



Consacrant tout un reportage à la vie et à l'œuvre d'Etienne Dinet (1861-1929), "Inzyahat" revient sur la passion véhémente de ce peintre-lithographe, amoureux de l'Algérie et de son désert immense, de sa spiritualité et de la ville de Bou-Saâda, où il a choisi de s'établir et de se convertir à l'Islam pour devenir Nasreddine Dinet. Le nouveau numéro de ce magazine culturel arabophone consacre également ses 110 pages à divers sujets, à l'instar de l'importance des valeurs spirituelles et morales dans la vie de l'individu, développée par l'universitaire Abderrezak

Belagrouz. Un autre chapitre du magazine intitulé "Esprit du lieu", met en valeur le texte de Mosab Gharbi, présentant la mosquée verte de Constantine (1743), ce chef-d'œuvre architectural construit par le bey Hassan Ben Hussein, un lieu phare témoignant de la splendeur et la richesse de la "ville des Ponts suspendus" à l'époque ottomane. Un autre sujet figurant dans le mensuel, traite de l'appel à la prière dans la région du Maghreb comme une "pratique raffinée", selon Abderrezak Baali, qui aborde l'évolution et les différentes influences sur l'interprétation maghrébine du

muezzin. D'autre part, le deuxième numéro d'"Inzyahat" s'est enrichi par des articles sur le quotidien des écrivains et des intellectuels durant le mois de Ramadhan, ainsi que des sujets sur le quatrième art, à l'instar de "La dimension religieuse dans le théâtre algérien", une thématique développée par la critique universitaire et dramaturge, Achene Tlilani, à partir de la pièce "El-Mawlid" de Abderrahmane El-Djilali. Le roman et le cinéma, les œuvres télévisées diffusées durant le mois du jeûne, ainsi que quelques présentations littéraires et autres questions sur

l'environnement, sont autant de sujets abordés dans cette nouvelle édition. Des textes d'écrivains et d'intellectuels de divers pays arabes, comme ceux d'Ahmed Magdy Hammam d'Égypte, sur des initiatives culturelles individuelles dans son pays, ou Abbas El-Hayek d'Arabie saoudite, qui a pris part à une analyse sur le théâtre saoudien, figurent également dans les pages de ce nouveau numéro. Le magazine a également rendu hommage aux artistes et intellectuels algériens récemment disparus, Kaddour Darsouni, un des maîtres de la chanson andalouse, Idir, chanteur de la chanson algérienne d'expression kabyle, Abdel Hamid Habati comédien-dramaturge et acteur, ainsi qu'à l'expert français de l'environnement et de l'agriculture d'origine algérienne, Pierre Rabhi. La deuxième édition de ce magazine culturel, dont le nom complet est "Inzyahat, l'Esprit du changement", a été accompagnée d'un supplément intitulé "Interrogatoire du colonialisme", un livre collectif de 127 pages auquel ont participé plusieurs écrivains, avec une introduction qui renvoie au thème de "la mémoire coloniale en Algérie".

## Le Festival de Cannes dévoile une sélection de 56 films

Le Festival de Cannes a dévoilé une liste de 56 films constituant sa "sélection officielle", des œuvres qui bénéficieront de ce label en l'absence de festival cette année, annulé en raison de la pandémie de coronavirus. Cette sélection a été dévoilée à Paris par le président du Festival, Pierre Lescure, et le délégué général, Thierry Frémaux, sans que les films ne soient répartis comme d'habitude en sections telles que la compétition officielle, la plus prestigieuse, ou encore les catégories "hors compétition" ou "séances spéciales". Entre autres films retenus "The French Dispatch" de l'Américain Wes Anderson, "Eté 85" du Français François Ozon, "Lovers Rock" et "Mangrove" du Britannique Steve Mc Queen, ou encore le film franco algérien



"ADN" de la réalisatrice française Maïwenn Le Besco. Des films comme "Passion simples" de la Libanaise Danielle Arbid, "Souad" de l'Égyptienne Ayten Amin, "Sweet" du Suédois

Magnus Von Horn et des premières œuvres comme "Fausse note" de Jimmy Keyrouz (Liban), "Ibrahim" de Samir Guesmi (France) et "Si le vent tombe" de Nora Martirosyan (Arménie) fig-

urent également dans cette sélection. Trois films-documentaires et quatre films d'animation ont aussi été retenus pour bénéficier du label cannois. Au total, 2.067 longs métrages ont été reçus par le festival cette année, dépassant pour la première fois la barre des 2.000 (après 1.845 en 2019). "Les cinéastes n'ont pas baissé les bras, puisqu'ils nous ont envoyé 2.067 films, qui est un record. Donc eux travaillaient, et c'était presque la moindre des choses pour nous que de recevoir ce travail, de voir les films" a souligné Pierre Lescure, président du Festival de Cannes. Initialement prévu du 13 au 23 mai, la 73<sup>e</sup> édition de cet événement cinématographique d'envergure mondiale a été annulée suite à la pandémie du coronavirus.

## Série d'hommages à des figures artistiques et acteurs culturels

Une cérémonie en hommage à de nombreux artistes et acteurs culturels a été organisée lundi passé à Alger par le ministère de la Culture à l'occasion de la journée nationale de l'Artiste coïncidant avec le 8 juin de chaque année. Organisée au palais de la culture Moufdi-Zakaria cette cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture Malika Bendouda, de membres du gouvernement, de conseillers à la présidence de la République et du président de l'Arav (Autorité de régulation de l'audiovisuel) Mohamed Louber. Lors de cette célébration de la journée nationale de l'Artiste, des hommages ont été rendus à la comédienne Fatiha Soltane, au sculpteur Mohamed Boukerche, au poète Mahfoud Belkheiri, au plasticien Ammar Allalouche, au chanteur et musicien Abdallah El Mennaï, au sculpteur Djelloul Sahli ainsi qu'à l'écrivain et traducteur Saïd Boutadjine. A cette occasion la ministre de la Culture a également rendu hommage au travail des associations et clubs de lecture présents, en plus d'avoir présenté de jeunes écrivains participant à une résidence d'écriture baptisée du nom de l'écrivain et poète Malek Haddad



(1927-1978), qui vise à soutenir la scène littéraire et aider à l'émergence de jeunes talents. Dans son allocution, la ministre de la Culture a rappelé que "la finalisation du statut de l'artiste reste la priorité de son département et que ce dernier a accompagné les artistes en cette période exceptionnelle imposée par la pandémie de coronavirus à travers l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda), une opération qui a mis au jour la fragilité de la condition sociale des artistes", estime-t-elle. La ministre a également salué la

mémoire d'artistes récemment disparus, Kaddour Darsouni, un des maîtres de la chanson andalouse, Idir, chanteur de la chanson algérienne d'expression kabyle, et Abdel Hamid Habati comédien-dramaturge et acteur. Plusieurs activités et manifestations culturelles et artistiques virtuelles ont été programmées par le ministère à travers les directions et maisons de la Culture au niveau national dans le cadre de la célébration de cette journée.

# Le ministère sahraoui de la Culture dénonce le vandalisme du patrimoine matériel et immatériel dans les territoires occupés

*Le ministère de la Culture de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a dénoncé le silence complice des autorités d'occupation marocaine sur les actes de vandalisme visant le patrimoine matériel et immatériel dans les territoires sahraouis occupés.*

Dans un communiqué repris jeudi passé par l'agence de presse sahraouie (SPS), le ministère de la Culture a dénoncé la politique de silence continu de l'occupant marocain sur la dégradation des monuments et sites archéologiques dans le Sahara occidental, dont la dernière en date la destruction du site rupestre de Laghchiouate (130 Km sud-ouest de la ville de Smara occupée), l'un des sites archéologiques les plus importants d'Afrique du nord.

Un entrepreneur spécialisé dans la vente des pierres de construction a effectué des travaux de prélèvement d'un grand nombre de pièces portant des dessins rupestres dans le site de



Laghchiouate, précise le communiqué. Le ministère sahraoui de la Culture interpelle "toutes les organisations culturelles et toutes les parties

s'intéressant au patrimoine afin de dénoncer ces agissements criminels et inhumains coutumiers des autorités d'occupations marocaines chaque

fois qu'il s'agit de dégradation de tout ce qui témoigne de l'histoire et du patrimoine séculaires du peuple sahraoui".

## Adrar : Tayeb Aboubi, une figure de la chanson locale en quête de prise en charge



L'artiste Tayeb Aboubi, une figure de la chanson locale, a gravé son nom en lettres d'or dans le répertoire artistique d'Adrar, avec ses nombreuses contributions dans les domaines de l'éducation, de la culture et des sports.

Né en 1965 dans la commune d'Adrar et père de trois enfants, il s'est dès 1977 lancé dans le domaine artistique au sein d'une petite troupe "Okba Ibn- Nafaa" et a représenté Adrar dans l'émission télévisuelle de la RTA à l'époque "El-Hadika Essahira" (le jardin enchanté), avant de rejoindre en 1981 la troupe "Ness El-Achra" de la chanson classique avec laquelle il a animé de nombreuses fêtes et manifestations locales. Poursuivant son parcours artistique, Aboubi a rallié la troupe "Djil El-Wihda"

qui s'est distingué avec des participations artistiques en chantant en France (1988), dont ceux les ayant vécu, les émigrés notamment, gardent encore en mémoire ses soirées. L'artiste s'est aussi distingué avec cette troupe à différents festivals nationaux de la chanson engagée, à travers les wilayas de Bejaia, Tiaret, Oran et d'autres régions du pays.

En plus de son répertoire riche en d'autres genres lyriques, patriotiques et politiques, chantant les soucis et espoirs de la Nation arabe et musulmane, notamment la question palestinienne, Aboubi a contribué à l'enregistrement, en 1988, d'un album sonore de la troupe Djil El-Wihda au Studio des frères Rachid et Fethi (wilaya de Tlemcen) fréquenté par des artistes de renom.

### Activité associative intense, un défi aux soucis de santé

Tayeb Aboubi a su, tout au long de sa carrière, allier une passion artistique à l'activité associative à travers des contributions aux œuvres caritatives et bénévoles en direction de la population, en dépit de ses soucis de santé.

Il est membre actif dans les associations de la cité "1er Novembre" d'Adrar, des parents d'élèves et celle des petits cancéreux, en voie de création, et a laissé une empreinte dans les activités éducatives et sportives, notamment scolaires, en tant que fan et joueur de hand-ball à la fin des années 1970 et joueur de football dans différents clubs locaux. En dépit d'un riche palmarès artistique, Aboubi n'a songé à l'archivage de cette longue expérience artistique qu'en 2017 lorsqu'il a obtenu sa carte officielle d'artiste, en relançant les activités de sa troupe "Djil El-Wihda" à travers un nouvel album "El-Awda" (le retour), après un arrêt forcé durant les années de la tragédie nationale.

Son retour sur la scène artistique n'a duré que quelques temps pour le malheureux Aboubi qui a été freiné dans son élan par des soucis de santé.

Mettant à profit la célébration de la journée nationale de l'artiste, Tayeb Aboubi, l'homme aux talents multiples, a émis le souhait de voir réhabilité son palmarès artistique auquel il a consacré sa jeunesse.

### ORAN

## Préparation en cours de la pièce sur le racisme "Chronologia"

Les préparatifs "sont en cours" à Oran pour la présentation de la pièce théâtrale "Chronologia" traitant du thème du racisme et de l'assassinat sous toutes leurs formes à travers le monde, a-t-on appris de son réalisateur.

"Il sera procédé prochainement aux répétitions de cette œuvre artistique (expression scénique mise en mode muet, mime et pantomime,...) avant la présentation de la générale prévue avant le 1er août prochain", a indiqué à l'APS Sidi Mohamed Belfadel qui a écrit le texte de la pièce et qui a participé à sa réalisation avec Bouzeboudja Houari.

Cette pièce théâtrale aborde les massacres commis à travers l'histoire, dont les crimes barbares et les génocides commis par le colonialisme français en Algérie, à l'instar des essais nucléaires à Reggane (dans le Sud du pays), de même que les crimes racistes dans de nombreux pays, les massacres de Sabra et Chatila (Liban) et autres horreurs de l'occupant israélien contre le peuple palestinien, selon la même source. Ce travail artistique regroupe une poignée de comédiens, le tout synchronisé sur fond de morceaux de musique universelle et de gestes corporels (chorégraphie).

"Chronologia" se veut aussi une expérience artistique, la troisième du genre qui sera présentée par le duo Sidi Mohamed Belfadel et Bouzeboudja Lahouari dans le genre muet après avoir réalisé deux pièces théâtrales : "Sark El Mouhadjirine" et "Mozambique".

ALGER, ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET DE SERVICES

# Reprise partielle

*Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé la reprise de nombre d'activités commerciales, économiques et de services à compter de dimanche dans le cadre de la 1re phase des mesures progressives de levée de confinement partiel, dicté pour riposter à la propagation du Covid-19.*

Dans une première phase, nombre d'activités économiques, commerciales et de services reprennent ce dimanche 7 juin, suite à la feuille de route tracée par le Premier ministre relative au à la levée progressif du confinement, appliqué pour lutter contre la propagation du Covid-19, suite à quoi a été définie la liste des activités autorisées à reprendre en deux phases à compter d'aujourd'hui, a précisé la wilaya sur sa page officielle Facebook. La première phase concerne la reprise des activités dans le secteur du BTPH y compris les activités de sous-traitance et les bureaux d'études (architecture, urbanisme, génie civil), avec l'organisation des moyens de transports du personnel, à la charge des entreprises, autorisés à circuler sur l'ensemble du territoire national de 5h du matin jusqu'à 19h dans le respect des consignes sanitaires et de sécurité édictées par les pouvoirs publics en la matière. La relance des travaux sur les chantiers est subordonnée au respect par les employeurs de la disponibilité des équipements de protection individuels (masques, gants, casques), à la planification des travaux de façon à respecter la distanciation physique et le cas échéant, l'organisation des conditions de leur hébergement et restauration, devant tenir compte des consignes de distanciation physique, d'hygiène et de désinfection régulière des locaux et des lieux, rappelle le communiqué.

De surcroît, l'utilisation des moyens de transport des travailleurs, d'engins et de véhicules de chantier, doit répondre aux exigences des protocoles sanitaires particulièrement le nettoyage régulier et la désinfection quotidienne.

La wilaya d'Alger a appelé également tous les employés et les propriétaires d'établissements activant dans le secteur du BTPH à se rapprocher des services des cir-



concriptions administratives relevant de la wilaya d'Alger, afin de déposer les demandes d'obtention des autorisations de circulation pendant la période du confinement sanitaire.

S'agissant de la reprise des activités commerciales et de services, la même source a rappelé qu'elle concerne une première catégorie de métiers et d'artisanat consistant les artisans céramistes, les plombiers, les menuisiers, les peintres, les agences de voyage, les agences immobilières, la vente de produits d'artisanat, les activités de cordonnier et de tailleur, l'activité de maintenance et de réparation, le commerce d'articles ménagers et de décoration, le commerce d'articles de sport, le commerce de jeux et de jouets, les pâtisseries et confiseries, la vente à emporter de glaces et de boissons, et les fast-foods, uniquement la vente à emporter.

Il s'agit, aussi, du commerce de literies et tissus d'ameublement, le commerce des appareils électroménagers, la vente des produits cosmétiques et d'hygiène, le commerce de fleurs, les pépiniéristes et les herboristes, les studios photographiques et les activités de tirages de plans et de photocopie, les douches à l'exception des hammams, la maintenance, le dépannage et le lavage de véhicules, les galeries d'art, le commerce des instruments de musique, les antiquaires et brocantes, les librairies et papeteries, les salons de coiffures pour hommes, ainsi que les marchés à bestiaux. Les autorisations d'exercice des activités commerciales et de services, susmention-

nées, s'étalent de 07h à 17h, sans préjudice au confinement partiel, et ce jusqu'au 13 juin 2020.

Le communiqué a également souligné la nécessité pour les opérateurs et les commerçants concernés de s'engager à la mise en place d'un système de prévention pour l'accompagnement des activités autorisées, dont le port obligatoire de masques de protection, l'organisation des entrées et des files d'attente à l'extérieur et à l'intérieur des magasins de façon à permettre le respect de la distanciation physique.

Pour ce qui est des activités des salons de coiffure pour hommes, le communiqué souligne la nécessité d'organiser l'activité à travers la prise de rendez-vous, de respecter l'obligation du port du masque aussi bien pour le coiffeur que pour le client, autoriser l'entrée au salon à deux personnes au maximum et assurer un nettoyage régulier du local et du matériel de coiffure.

Concernant les marchés à bestiaux, les marchés de fruits et légumes ainsi que les marchés et grands espaces de vente de proximité, les responsables doivent veiller à l'application rigoureuse de toutes les mesures sanitaires notamment le port du masque, la distanciation sociale, la désinfection des lieux, l'organisation de l'entrée, le traçage des passages, l'utilisation de serpillères désinfectantes pour les chaussures à l'entrée.

TIZI-OUZOU, LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE-TIGRE

## Enquête épidémiologique suite à la découverte d'un spécimen

Une enquête épidémiologique a été déclenchée à Aïn El-Hammam au sud-est de Tizi-Ouzou, après la découverte, récemment, d'un spécimen de moustique-tigre dans un village de la région.

Les services de l'EPSP d'Iferhounène ont été, à cet effet, instruit de mener une enquête en collaboration avec le bureau d'hygiène de la commune pour déterminer son origine, conformément aux instructions du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière (MSPRH) adressées aux DSP.

Le spécimen en question a été amené à l'EPSP d'Iferhounène par un citoyen du village Taourit-Ait-Menguellat qui a eu le

réflexe de le capturer après avoir constaté qu'il avait les caractéristiques de ce moustique, grand de taille et traversé de rayures noires et blanche. C'est un moustique d'importation qui peut vivre jusqu'à un mois dans les bagages, soit à l'état larvaire, soit sous forme de moustique et dont les causes principales sont les marchandises usagées importées, (vêtements, pneus, etc.), importées d'Europe, notamment, de France qui souffre beaucoup de ce fléau. e

Ses piqûres "provoquent des brûlures qui se transforment en poches d'eau qui s'infectent et peuvent provoquer la paralysie des membres inférieurs et supérieurs

s'il y a négligence" a expliqué M. Oulamara qui rappelle que "le premier cas de moustique-tigre en Algérie a été découvert à Tizi-Ouzou, il y a une dizaine d'année". 2 cas avaient été alors découverts à Illoula Oumalou et Larbaâ n'Ath Irathen par une équipe de l'Institut Pasteur d'Algérie conduite par le professeur Idir Bittam et depuis, un autre spécimen a été découvert l'année dernière à Azeffoun.

Si pour l'heure aucune piqûre de ce moustique n'est enregistrée, il n'en demeure pas moins que sa présence constitue une source d'inquiétude et de danger car il est vecteur de plusieurs maladies dangereuses.

APS

GHARDAÏA

## 12 femmes primées à un concours d'écrivaines et poétesses

12 femmes ont été primées à un concours des écrivaines et poétesses d'expression arabe et tamazight, dédié à la créativité des femmes au foyer.

Initié par la radio de Ghardaïa, en collaboration avec un sponsor local, en vue d'encourager les créations poétiques et littéraires, ce concours, organisé depuis avril dernier, a pour objectif de révéler les talents des femmes au foyer de la région. L'initiative vise à aider les femmes au foyer à valoriser leurs capacités dans les domaines artistique, culturel ou littéraire et à promouvoir la production littéraire et artistique sous les différents modes d'expression locaux.

Une lauréate a affirmé à l'APS que "le confinement sanitaire l'a poussé à s'en occuper et s'exprimer à travers une œuvre littéraire".

En présence du wali de Ghardaïa, Boualem Amrani, les douze lauréates ont reçu des prix et des attestations à l'occasion de la célébration du double évènement de l'inauguration officielle de la radio locale et de la journée nationale de l'artiste.

Au total, 123 femmes ont participé à ce concours organisé à travers des œuvres en langues arabe et tamazight déposées devant un jury qui a statué avant la remise des prix et attestations.

TIPASA

## 315 Algériens rapatriés d'égypte pris en charge

315 ressortissants algériens rapatriés d'Égypte ont été accueillis, dans la nuit de samedi à dimanche, au niveau de deux établissements hôteliers de la wilaya de Tipasa, dans le cadre des mesures de confinement sanitaire décidées par le Gouvernement pour prévenir la propagation du nouveau coronavirus.

Selon les explications des services du cabinet du wali, la wilaya de Tipasa a accueilli, tard dans la nuit d'hier, un groupe de ressortissants algériens qui étaient bloqués en Égypte, en application des décisions de l'état portant sur le rapatriement des citoyens algériens bloqués, à travers le monde.

Les autorités de la wilaya ont mobilisé deux établissements hôteliers, à savoir, l'établissement hôtelier la Corne d'Or, qui a accueilli 145 ressortissants et l'hôtel privé Essalam de Bou-Ismaïl avec 170 ressortissants, pour une durée de 14 jours.

Toutes les conditions ont été réunies pour une prise en charge idoine de ces citoyens algériens, qui ont été notamment soumis à un examen médical et à la prise de leur température.

Des staffs médicaux ont été mobilisés à cet effet, au niveau des deux hôtels pour les accompagner pendant 14 jours de confinement, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé.

A noter que les hôtels de Tipasa ont accueillis 4 vagues de ressortissants algériens depuis l'entame des opérations de rapatriement par l'État algérien.

APS

DÉFICIT GLOBAL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

# Baisse de 57 % au 1<sup>er</sup> trimestre

Le déficit global de la balance des paiements a enregistré une baisse de près de 57 % durant le premier trimestre 2020 par rapport au même trimestre de 2019, passant de 5,9 milliards de dollars à 2,5 milliards de dollars, a indiqué un communiqué de la Banque d'Algérie (BA).

Dans un communiqué sur la situation économique durant le premier trimestre 2020 et les perspectives d'évolution, la Banque centrale précise que "compte tenu d'un excédent du compte Capital et opérations financières de 1,623 milliard de dollars, le déficit global de la balance des paiements a baissé de 56,98 %, enregistrant 2,536 milliards de dollars au premier trimestre de 2020, contre 5,896 milliards de dollars au premier trimestre de 2019". Durant le premier trimestre 2019, par rapport à celui de la même période de 2018, le déficit de la balance des paiements s'était élargi de +33,7 %.

Les réserves officielles de change se sont contractées, quant à elles, de 3,830 milliards de dollars US à la fin du premier trimestre par rapport à fin décembre 2019, précise-t-elle, en soulignant que cette baisse "est beaucoup moindre que celle enregistrée au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 (- 7,311 milliards de dollars)".

En termes d'évolution des indicateurs de la balance de paiements, les importations de biens (fob) ont baissé, passant de 12,578 milliards de dollars à fin mars 2019, à 9,958 milliards de dollars à la même période de l'année en cours, soit une baisse de 20,83 %, selon le communiqué.

Soulignant que le prix moyen trimestriel du baril de pétrole, au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, a atteint 53,295 dollars le baril, contre 63,967 dollars au premier trimestre 2019, soit une baisse de 6,7 %, la BA a précisé que les quantités



d'hydrocarbures exportées ont vu leur niveau baisser de 23,03 % pour la même période.

En conséquence, les exportations totales des hydrocarbures ont baissé, en valeur, de 29,07 %, passant de 8,85 milliards de dollars au premier trimestre de 2019, à 6,277 milliards de dollars au premier trimestre 2020.

Les exportations hors hydrocarbures, quant à elles, se sont établies à 478 millions de dollars au premier trimestre de l'année en cours.

Au total, les exportations de biens ont atteint 6,755 milliards de dollars au premier trimestre de 2020, contre 9,412 milliards de dollars à la même période de 2019, soit une contraction de 28,23 %.

La baisse des exportations totales de biens de 28,23 %, en contexte d'une

moindre baisse de 20,83 % de la facture des importations de biens ont conduit à un léger élargissement du déficit de la balance commerciale de 1,17 %, passant de 3,166 milliards de dollar à fin mars 2019, à un déficit de 3,203 milliards de dollars à la même période de 2020, selon la BA.

Le déficit structurel du poste Services, hors revenus des facteurs s'est rétréci, passant de 2,201 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> trimestre de 2019 à 1,06 milliard de dollars au 1<sup>er</sup> trimestre de 2020, soit une baisse de 51,86 %.

Concernant le poste Transferts nets, il continue d'enregistrer des excédents affichant 458 millions de dollars à fin mars 2020.

Ainsi, le déficit du solde du compte courant a diminué, passant de 5,843 milliards de dollars au premier trimestre

de 2019, à 4,159 milliards de dollars au premier trimestre de l'année en cours, soit une amélioration de 28,81 %, due principalement à la baisse du déficit du solde des revenus des facteurs et celui des transferts nets.

En termes monétaires, la masse monétaire M2 a atteint 17.039,8 milliards de dinars à fin mars 2020, contre 16.499,68 milliards de dinars à fin décembre 2019, soit une hausse de 3,27 %.

Quant aux crédits à l'économie, ils ont enregistré "un léger recul" durant le 1<sup>er</sup> trimestre de 2020 (-1,17 %), soit 10.730,99 milliards de dinars à fin mars 2020, contre 10.857,84 milliards de dinars à fin décembre 2019.

R. E.

BANQUE D'ALGÉRIE

## La liquidité bancaire sous le seuil de 1.000 milliards DA

La liquidité bancaire s'est contractée de plus de 180 milliards de dinars à fin mai 2020 par rapport à la fin 2019, pour passer sous le seuil de 1.000 milliards DA, a indiqué un communiqué de la Banque d'Algérie (BA).

Dans un communiqué sur la situation économique durant le premier trimestre 2020 et les perspectives d'évolution, la Banque centrale a précisé que "la liquidité globale des banques a poursuivi sa baisse en 2020, passant de 1.557,6 milliards DA à fin 2018, à 1.100,8 milliards DA à fin 2019, pour atteindre 916,7 milliards DA à fin mai 2020, soit une contraction de la liquidité bancaire de 184,2 milliards DA par rapport à son niveau

enregistré à fin 2019".

En termes d'inflation, le processus de désinflation, entamé en septembre 2018, s'est poursuivi au cours des quatre premiers mois de l'année 2020, souligne la BA dans son communiqué. Le rythme annuel moyen de l'inflation a atteint 1,78 % à fin avril 2020, contre 1,95 % en décembre 2019 et 4,08 % à fin mars 2019. Quant au rythme annuel moyen de l'inflation hors produits alimentaires, il a enregistré, poursuit la BA, une hausse pour les 4 premiers mois de 2020 pour atteindre 4,39 % en mars 2020 contre 4,05 % à fin décembre 2019. A ce titre, la Banque centrale rappelle qu'à la lumière de ces évolutions et de leurs perspectives à moyen

terme, le Comité des opérations de politique monétaire de la Banque d'Algérie avait décidé en mars dernier de réduire le taux de réserve obligatoire de 10 % à 8 % et d'abaisser de 25 points de base (0,25 %) le taux directeur de la BA pour le fixer à 3,25 % et ce, à compter du 15 mars 2020.

Les décisions prises sont de nature à "permettre de libérer, pour le système bancaire, des marges supplémentaires de liquidités et mettre ainsi à la disposition des banques et établissements financiers des moyens additionnels d'appui au financement de l'économie nationale à un coût raisonnable". Ces décisions ont été renforcées en avril

dernier par une nouvelle baisse de 25 points de base (0,25 %) du taux directeur applicable aux opérations principales de refinancement, qui est passé ainsi à 3 % au lieu de 3,25 %, rappelle encore la BA. Aussi, le taux de réserve obligatoire a été révisé de 8 % à 6 % alors que le seuil de refinancement, par la Banque d'Algérie, des titres publics négociables a été relevé. "Ces décisions ont comme objectif primordial de dégager de nouvelles ressources de financement pour l'économie nationale à même d'atténuer le double impact du Covid-19 et la baisse des prix des hydrocarbures sur la croissance", soutient la BA.

R. E.

CISJORDANIE OCCUPÉE

# Contre-proposition au plan Trump

**Les Palestiniens soumettent une "contre-proposition" au plan Trump. Le Premier ministre palestinien Mohammad Shtayyeh tenant une conférence de presse, hier, à Ramallah.**



Les Palestiniens ont annoncé hier avoir soumis une "contre-proposition" au plan américain pour le Proche-Orient et appelé les Européens à faire pression sur Israël pour éviter une annexion de pans de la Cisjordanie occupée. Le conflit israélo-palestinien réémerge-t-il progressivement sur les scènes régionale et internationale ? Chose certaine, Israéliens, Palestiniens, Européens et responsables onusiens s'activent ces jours-ci à l'approche d'une échéance-clé.

À partir du 1<sup>er</sup> juillet, le nouveau gouvernement israélien d'union mené par le Premier ministre Benjamin Netanyahu et le ministre de la Défense Benny Gantz doit présenter sa stratégie pour traduire dans les faits le plan de l'administration Trump, salué côté israélien comme une "opportunité historique". Annoncé fin janvier à Washington, le plan prévoit notamment l'annexion par Israël de ses colonies et de la vallée du Jourdain en Cisjordanie – occupée depuis 1967 par l'État hébreu – et

aussi un État palestinien démilitarisé sur un territoire limité et non contigu, et sans Jérusalem-Est pour capitale. Les Palestiniens avaient fustigé ce plan, mais sans y fournir jusqu'à présent d'alternatives.

"Nous avons soumis une contre-proposition au Quartette (Union européenne, Onu, Russie et États-Unis) il y a quelques jours", a déclaré hier le Premier ministre palestinien Mohammad Shtayyeh, précisant que ce texte proposait la création d'un "État palestinien souverain, indépendant et démilitarisé". Le texte propose aussi de "mineures modifications au tracé de frontières lorsque nécessaire", a-t-il indiqué lors d'une rencontre avec des journalistes étrangers à Ramallah, siège de l'Autorité

palestinienne, précisant que le transfert de territoires proposé se fera d'"égal à égal en termes de taille et valeur". Au cours de la dernière décennie, la population dans la centaine de colonies israéliennes en Cisjordanie a bondi de 50 % pour dépasser les 450.000 habitants. Plus de 2,7 millions de Palestiniens vivent aussi sur ce territoire. Le secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Saëb Erakat, a précisé hier qu'il avait rencontré des représentants de la Russie, de l'Union européenne (UE) et de l'Onu pour discuter du projet d'annexion, mais pas des États-Unis, les Palestiniens ayant coupé les ponts politiques avec Washington depuis sa reconnaissance en décembre 2017 de Jérusalem comme capi-

itale d'Israël. M. Erakat a indiqué avoir remis à ces membres du Quartette "une lettre du Président palestinien Mahmoud Abbas exigeant la formation d'une coalition internationale contre l'annexion et une réunion de tous les pays qui s'y opposent".

L'UE s'oppose au projet d'annexion sans toutefois annoncer à ce stade de mesures contre ce plan qui doit être au cœur de la visite à Jérusalem et en Jordanie de Heiko Maas, chef de la diplomatie allemande, dont le pays prendra la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne le 1<sup>er</sup> juillet. Reconnaissance d'un État palestinien, sanctions contre Israël ou autres : de nombreux pays européens s'interrogent sur la ligne à adopter pour dissuader Israël d'aller de l'avant avec ce plan, et quelles mesures prendre en cas d'annexion effective, soulignent des sources diplomatiques.

BURUNDI

## Décès du Président Pierre Nkurunziza

Le gouvernement du Burundi vient d'annoncer, ce mardi 9 juin dans un communiqué, "le décès inopiné" du Président Pierre Nkurunziza, qui était hospitalisé depuis samedi après un malaise. Pierre Nkurunziza, au pouvoir depuis 2005, est décédé ce lundi officiellement des suites d'un "arrêt cardiaque", annoncent les autorités, qui ont décrété un deuil national de sept jours.

L'information est désormais officielle : Pierre Nkurunziza, le chef d'État sortant, est mort d'une crise cardiaque, lundi après-midi, à l'hôpital du cinquantenaire, selon le communiqué du gouvernement burundais. Toujours selon ces informations, le président sortant avait assisté à un match de volley-ball, samedi après-midi, dans son fief de Ngozi. Son état de santé s'est dégradé dans la nuit et il a dû être hospitalisé à l'hôpital du Cinquantenaire de Karuzi, dans le centre-est du pays.

Le dimanche, Pierre Nkurunziza semblait aller mieux, indique encore ce communiqué. "Il s'est même entretenu avec les personnes qui étaient à côté de lui", précise même le gouvernement burundais. Mais "à la très grande surprise", lundi, son état de santé a "brusquement changé avec un arrêt cardiaque", indique Bujumbura. Malgré les tentatives de réanimation, "une prise en charge intense, continue et adaptée", précise encore ce communiqué, "l'équipe médicale n'a pas pu récupérer le patient".

Depuis 48 heures, on disait Pierre Nkurunziza malade, mais toutes les sources officielles se refusaient à le confirmer. Juste avant cette annonce encore, des proches du chef de l'État sortant dénonçaient des "rumeurs". Son conseiller Willy Nyamitwe mettait en garde sur les réseaux sociaux contre "toute manipulation de l'information", assurant qu'il s'agissait d'"un *modus operandi*" appliqué au Burundi. Des sources médicales expliquent qu'il aurait été testé positif au Covid-19, son épouse étant toujours hospitalisée au Kenya depuis la semaine dernière pour la même raison, malgré les dénégations des autorités.

Agences

CORÉE DU NORD

## Gel des relations avec Séoul

La Corée du Nord a annoncé qu'elle coupait hier ses canaux de communication politique et militaire avec l'« ennemi » sud-coréen, ce que des experts analysent comme une tentative de Pyongyang de créer une crise de toutes pièces. Depuis la semaine dernière, le pays communiste a proféré des reproches acrimonieux envers son voisin du Sud au sujet de l'envoi sur son territoire de prospectus anti-Pyongyang par des militants. Les autorités nord-coréennes ont organisé des rassemblements de grande ampleur à travers le pays à l'appui de leurs menaces. Ces dernières interviennent au moment où les relations entre les deux voisins sont dans l'impasse malgré trois sommets en 2018 entre le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un et le Président sud-coréen Moon Jae-in. Et à trois jours de l'anniversaire du premier sommet, historique, entre M. Kim et le président américain Donald Trump à Singapour en 2018. Le département d'État

américain, "déçu" par la décision nord-coréenne, a "exhorté la Corée du Nord à reprendre le chemin de la diplomatie et de la coopération". Le Nord a cessé la plupart de ses contacts avec le Sud après l'échec du deuxième sommet Trump-Kim en février 2019 au Vietnam, qui a laissé les tractations sur le nucléaire nord-coréen au point mort. Selon des analystes, Pyongyang n'a entrepris aucune démarche substantielle vers l'abandon de ses programmes d'armement qui lui valent d'être visé par de sévères sanctions de l'Onu.

Et le pays reclus tourne de plus en plus son ire vers Séoul, effectuant ces derniers mois des essais militaires et se livrant à des provocations comme lorsqu'il a pris pour cible en mai un poste de surveillance du Sud dans la Zone démilitarisée (DMZ) qui sépare les deux Corées. Pyongyang "va complètement couper la liaison entre les autorités du Nord et du Sud", ainsi que d'autres canaux de communication entre

les forces armées ou les partis politiques au pouvoir dans les deux pays, a détaillé l'agence d'État nord-coréenne KCNA, précisant que cette interruption était programmée pour 12h.

Cette décision a été prise par Kim Yo-jong, influente sœur de Kim Jong-un, et par le vice-président du Parti des travailleurs au pouvoir Kim Yong-chol, a-t-elle poursuivi. Une initiative qui vise à démontrer l'autorité croissante de la jeune femme. Elle a menacé la semaine dernière de rendre caduc l'accord militaire entre les deux pays à moins que Séoul n'empêche les militants d'envoyer les prospectus anti-Pyongyang. Cet accord a été signé en septembre 2018 lors de la visite de Moon Jae-in dans la capitale nord-coréenne, pour apaiser les tensions à la frontière. Mais il n'a pas encore vraiment été mis en œuvre. Des appels hier matin du Sud vers le Nord sur les lignes spéciales sont restés sans réponse.

MAURITANIE

## Remaniement au sommet de l'armée et création de forces spéciales

La présidence mauritanienne a annoncé lundi 9 juin dans la soirée un important remaniement au sommet de l'armée. Aucune explication officielle n'a été fournie sur les raisons des ces permutations au sein de la haute hiérarchie militaire.

Le remaniement, même s'il est d'ampleur, n'apparaît que comme un jeu de chaises musicales. Pas de révolution au sein de l'armée, ni de rupture avec le système en place donc. Pourtant des observateurs notent plusieurs faits intéressants.

Premier fait marquant : Mohamed Ould Meguete quitte la direction de la Sûreté nationale pour devenir chef d'état-major

général des armées. Général le plus gradé de l'armée à la plus longue carrière, proche du chef de l'État, sa nomination semble logique. Il remplace le général Ould Mohamed Lemine qui prend la tête de la Garde nationale. Un départ synonyme de rétrogradation, sans explications officielles, bien que ses compétences soient remises en cause selon plusieurs sources. Une seule personne est sortante, le chef d'état-major de la Marine. Mis à la retraite ou en attente d'être nommé à un autre poste ? Les observateurs n'émettent que des hypothèses.

Mais le plus grand changement, c'est la

création d'un nouveau corps d'armée : les "forces spéciales" qui regroupe notamment la Garde présidentielle et les unités antiterroristes. C'est le général Ould Beyda qui en prend la tête. Diplômé de Saint-Cyr, il a participé aux grandes batailles contre les terroristes. Il est aussi habitué à travailler en relation avec l'international. Il était en effet jusqu'à présent attaché militaire à Bruxelles et représentant de la Mauritanie à l'Otan. À quelques semaines du sommet du G5 Sahel à Nouakchott, c'est donc un nouvel interlocuteur technique pour les alliés du pays.

Agences

ÉVOCATION : AMANI DJAMEL

# La classe à l'état pur...

*Amani Djamel est un milieu de terrain très rapide, intelligent, clairvoyant, jouant bien de la tête, mais très rarement des deux pieds. Il a été l'un des atouts-maîtres de la sélection nationale lors de la Coupe d'Afrique des nations qui s'est déroulé en Algérie durant l'année 1990, remporté avec brio.*



**D**jamel est un bon meneur de jeu, que ce soit avec son club natal le RC Arbaâ, le CR Belouizdad ou l'USM Alger. C'est un joueur très technique, procédant en finesse grâce à une touche de balle subtil et efficace.

Il refusait le contact sur le terrain. Il savait se placer à la bonne place, de peur de blessures. Il avait un tir redoutable, tellement redoutable qu'il est très souvent surveillé de près aux abords des 25 mètres par les défenseurs adverses.

Amani Djamel dirigeait les manœuvres du milieu du terrain au sein du CRB et de l'USMA, et également des Verts. Il ne cessait d'alimenter en balles de buts, les Oudjani, Menad, Madjer et autres coéquipiers.

Il avait des qualités techniques individuelles indéniables et son sens du jeu collectif était très apprécié. Ils en ont fait de lui un footballeur des plus complets. Amani avait de la qualité, c'est un excellent technicien qui participe à la bonne couverture de balle. Ses centres en retrait ou ses passes étaient lumineuses, son dribble particulier et son tir du pied gauche puissant a fait de lui un excellent passeur de balle au sein de la défense adverse. Ses buts sont tous d'anthologie, il en avait marqué tellement qu'il ne se souvient pas lequel est le meilleur.

Amani Djamel est né le 17 juillet 1962. Il avait 12 jours lorsque l'Algérie acquiesce son indépendance. C'est un enfant de la liberté, celle que l'on surnomme postindépendance.

Amani Djamel est un footballeur international algérien qui a porté les couleurs de nombreux clubs algériens comme énuméré plus haut, mais aussi des formations étran-

gères telles que Royal Antwerp FC de Belgique et Aydisport de Turquie. Il a commencé sa carrière footballistique dans sa ville natale de l'Arba. Il a porté les couleurs nationales de 1986 à 1990 et a marqué 8 splendides buts internationaux. Il a gagné la Coupe d'Afrique des Nations de 1990 en ayant été l'une des révélations de cette Coupe. Il a joué sa première rencontre internationale le 23 août 1986 contre la Malaisie. Une rencontre de football qui s'est soldée sur un score de parité (2-2). Tandis que sa dernière rencontre internationale fut en date du 17 décembre 1990 contre la formation du Sénégal, avec une victoire 1-0 de l'Algérie.

Djamel était le pourvoyeur de balles et l'homme qui au cours d'une rencontre avalaient des kilomètres avec un appétit de gagnant et même de buteur quand il le fallait.

Jamais au grand jamais, le CRB ne posséderait un joueur de la classe de Amani Djamel. Il est ce que Lalmas Hacène avait pu être. Un gentleman sur un terrain de football. Certes, il ne pouvait égaler

Lalmas, la légende disparu, mais il avait ce petit quelque chose qui le comparait à lui. C'était un joueur de football caractériel, il ne se laissait pas piétiner sur un terrain. C'est un modèle pour tous ses coéquipiers. Irrésistible meneur de jeu, il aimait être le patron dans une formation parce qu'il couronnait d'une manière admirable les différentes actions offensives.

Des éloges émanant de grands journalistes sont la preuve irréfutable de la grande place qu'il occupait au sein du CRB. Amani était un fin technicien. Il faisait ce qu'il voulait d'un ballon. Durant toute sa carrière footballistique, il n'avait jamais triché, ni avec son club du RCA, du CRB, de l'USMA ou encore l'équipe nationale. Il était longiligne, de bonne corpulence. Il savait parfaitement tenir son équilibre. Voir Amani Djamel jouer au ballon était un pur régal pour les supporters. Mais le plaisir pour ses derniers, c'était l'admiration de son gabarit athlétique, digne d'un footballeur.

Qui de nous ne se rappelle pas de ce joueur qui défrayait la chronique, son nom illustre parfaitement la personnalité de ce footballeur gentleman, un joueur de football très humain qui a rendu d'énormes services à des coéquipiers qui se sont trouvés bloqués dans différents clubs d'outre-mer. Tous s'accordent à dire qu'il représente l'archi-type d'un joueur exemplaire et parfait qui voulait vraiment réussir son ambition d'être un excellent joueur à tous les points de vues et surtout d'être le modèle-type du joueur calme, sobre et respectueux. Adoré de tout le monde, Amani Djamel était pour les mordus du ballon rond du RCA, ce que Lalmas était pour le CRB, ce que Salhi était pour l'ESS, ce que Aouadj était pour le MCA, ce que Meziani était pour l'USMA.

Amani Djamel est un grand monsieur, d'un tempérament explosif qui disait toujours haut ce que les autres disaient tout bas ! Reflexes rapides, gestes spontanés, il avait le sang chaud, digne d'un Algérien. Il a essayé de donner quelque chose pour sa ville natale, malheureusement il a été mal compris. Cependant, il faut lui reconnaître qu'il a été l'un des premiers champions de la Can-90 pour une Algérie qui en avait bien besoin dans des moments très difficiles, celle de la décennie noire au même titre que les Morceli, Boulmerka dans un autre registre.

## RENOUVELLEMENT DES FÉDÉRATIONS

### Le MJS interdit tout changement interne avant les AGE

Le mandat olympique 2017/2020 étant arrivé à terme pour l'ensemble des fédérations sportives algériennes, le ministère de la Jeunesse et des Sports a saisi ces instances dans la soirée de lundi pour leur rappeler, en annonçant au passage qu'il est "formellement interdit de procéder à la moindre modification dans leurs règlements intérieurs à l'approche des assemblées générales électives".

2020 est en effet une année olympique et les bureaux fédéraux constitués en 2017 devront recourir une nouvelle fois aux urnes, soit pour être reconduits, ou alors pour céder la place à de nouveaux élus, qui bénéficieront de la confiance et du soutien des membres de l'assemblée.

Outre les règlements intérieurs, le MJS a formellement interdit aux fédérations de "modifier leurs systèmes de compétition, leurs règlements disciplinaires", ou même de "changer de poste aux cadres techniques" activant en leur sein.

"Il n'est pas permis également de créer de nouvelles structures internes ou de relancer des activités à l'arrêt" a encore indiqué le MJS dans son communiqué, en annonçant aux fédérations que des détails supplémentaires seront transmis en temps opportun.

Le ministère a expliqué sa démarche en respect de la loi 13-05, relative à l'organisation des activités physiques et sportives, et en application du décret exécutif 14-330, qui définit la manière de fonctionner des différentes fédérations sportives.

## BASKET-BALL

### La majorité des clubs de l'élite pour l'annulation de la saison

16 clubs sur les 20 composant la Super-Division messieurs de basket-ball dans ses deux groupes, sont en faveur d'une annulation de la compétition, suspendue depuis mars, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne de basket-ball.

"Nous avons demandé aux clubs de l'élite de nous transmettre leur avis sur l'issue de la saison. 16 formations sur les 20 composant la Super-Division ont exprimé leur refus de terminer le championnat, arguant la situation sanitaire actuelle qui ne le permet pas", a indiqué à l'APS le patron de l'instance fédérale Rabah Bouarifi.

Les championnats d'Algérie de basket-ball sont interrompus depuis le 13 mars dernier après la décision des pouvoirs publics de suspendre toutes les activités sportives et la fermeture des infrastructures sportives.

"Nous allons attendre l'annonce d'un éventuel déconfinement pour se prononcer définitivement sur cette question, mais je peux affirmer qu'il est pratiquement impossible de boucler le championnat. Nous avons fait une simulation sur les 15 matchs restants, on terminerait la compétition en octobre, ce qui est inimaginable", a-t-il ajouté.

En cas d'une éventuelle saison blanche, le président de la FABB a écarté l'idée de désigner de vainqueur pour l'actuelle édition, soulignant que le Bureau fédéral va se pencher sur ce sujet.

"En cas de saison blanche, il n'y aura ni accession ni relégation. Il reste juste à désigner les représentants de l'Algérie en Coupe d'Afrique, arabe, et éventuellement maghrébine. Pour cela, le bureau fédéral va se réunir pour désigner les clubs participants selon des critères bien précis", a-t-il conclu.

## ENREGISTREMENT SONORE

### La LFP salue la volonté de la justice à combattre la corruption

Le vice-président de la Ligue de football professionnel, Farouk Belguidoum, a déclaré mardi que sa structure était "confortée par la volonté" de la justice algérienne de combattre toute forme de corruption, deux jours après la mise sous mandat de dépôt du directeur général de l'ES Sétif Fahd Halfaia et du manager de joueurs Nassim Saâdaoui, dans une affaire de trucage présumé de matchs. "La LFP est confortée par la volonté de la justice de combattre toute forme de corruption dans le football. Pour moi, cet enregistrement sonore est un véritable scandale que nous dénonçons avec force. Il est temps que les personnes fautives soient jugées et condamnées pour éviter que ce fléau ne prenne de l'ampleur", a affirmé à l'APS Belguidoum, également porte-parole de

l'instance dirigeante de la compétition. Halfaia est accusé de corruption en vue d'arranger des matchs de football, alors que Saâdaoui est poursuivi pour corruption en vue d'influencer le résultat d'un match, diffamation, atteinte à la vie privée d'autrui, ainsi qu'enregistrement d'appels téléphoniques sans consentement. Les deux accusés encourrent une peine de 2 à 10 ans d'emprisonnement, selon le procureur de la République.

"Le bureau exécutif de la LFP tiendra jeudi une réunion pour traiter notamment cette affaire d'enregistrement sonore, en attendant le verdict de la commission de discipline qui sera dévoilé en principe dans les prochaines heures. L'un des points qui seront traités lors de cette réunion est l'éventualité pour la LFP de se constituer partie civile dans cette

affaire", a-t-il ajouté. Auditionnés à deux reprises d'abord par la commission de discipline de la LFP, Nassim Saâdaoui et Fahd Halfaia ont défendu leur cause en plaidant leur innocence. Saâdaoui a affirmé que le sonore en question "n'est pas un faux", contrairement aux propos du dirigeant sétifien, lequel insistait sur le fait qu'il s'agissait d'un "montage". Lors de sa conférence de presse lundi, le procureur de la République près le tribunal de Sidi-M'hamed a indiqué que "l'expertise de l'enregistrement a montré qu'il s'agit bien des voix des accusés et que ce n'était pas un montage".

La comparution des différentes parties liées à cette affaire fait suite à la plainte contre X déposée par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

**MICHAEL CLAYTON**



21h00



Avocat dans l'un des plus grands cabinets juridiques de New York, Michael Clayton arrange discrètement et par tous les moyens les affaires embarrassantes de ses clients. On lui confie le dossier douteux d'une puissante firme agrochimique. Lorsqu'il découvre que cette multinationale sans scrupules est prête à faire des millions de victimes pour s'enrichir, il ne peut plus échapper au choix qui s'impose à lui : étouffer la vérité ou la faire éclater, au péril de sa vie

**S.W.A.T  
BOUCLER LA BOUCLE**



21h00



Alors qu'il se promène avec Street sur un marché, Luca reconnaît un tueur en série baptisé «Le tueur d'Hollywood» qui, pour tous, était mort depuis deux ans. Après avoir tenté de l'attraper, Luca demande l'aide de sa dernière victime connue pour le traquer. Tout s'accélère quand il apprend que le tueur a enlevé une nouvelle personne. Une course contre la montre s'engage alors pour retrouver le criminel. Parallèlement, Hondo tente de contacter Buck, mais celui-ci demeure injoignable. L'ancien chef d'unité du S.W.A.T. est toujours hanté par le souvenir de Raymond Harris, le jeune qu'il avait accidentellement blessé. Hondo entreprend d'aider son ami à remonter la pente

**ENVOYÉ SPÉCIAL**



21h00



Plus de proximité, plus de rencontres, plus d'immersion, pour cette formule du magazine «Envoyé spécial» présentée par Élise Lucet depuis 2016. La journaliste de «Cash investigation» présente l'émission sur le terrain, au contact de celles et ceux qui participent aux reportages. Autour d'elle, les citoyens, les invités, les acteurs majeurs des dossiers traités et les reporters, qui donnent leur nom à l'émission, partageront avec les téléspectateurs les coulisses de leurs enquêtes, ce qui permet de préciser les circonstances de la réalisation des reportages ou encore de répondre à certaines questions qui demeurent en suspens

**CASSANDRE  
LE LOUP GRIS**



21h00



En pleine forêt, un chasseur s'approche sans bruit d'un grand loup. Un coup est tiré, le chasseur s'écroule. L'affaire s'annonce corsée pour Cassandra : la victime est Antoine Richeux, un militaire héros de guerre du Mali et récompensé par la médaille militaire ! Qui pourrait en vouloir à cet homme adulé de ses pairs ? Et qui est cette jeune Emilie, fervente défenseur des loups, dont tout le monde parle ? Cassandra et son équipe se lancent dans une enquête au sein de la Grande muette où ni les femmes ni les hommes ne semblent enclins à la parole



**LA SELECTION  
DU MIDI LIBRE**

**LE DOMAINE**



21h00



1973, un an avant la révolution des illets, au sud du Tage. João Fernandes, propriétaire d'un immense domaine agricole, reçoit la visite du ministre de l'Intérieur. Le gouvernement est dans la tourmente, critiqué pour son entêtement à garder l'emprise sur ses colonies, notamment l'Angola. Il a besoin de tous les ralliements, et le ministre demande à João, beau-fils d'un général renommé, de s'engager. Celui-ci refuse. Patron autoritaire mais libéral, tenant à distance le régime dictatorial, il tolère les sympathies communistes de certains de ses ouvriers

**CASTLE  
TÉMOIN CLÉ**



21h00



Richard Castle est invité à faire une lecture chez un couple dont la femme, Joanna Masters, est une «fan» de ses romans. C'est alors qu'il assiste à un meurtre qui se déroule dans une pièce : une jeune femme, Nina O'Keefe, est penchée sur le corps sanguinolent de Sadie Beackman, un tisonnier à la main. Elle prend la fuite par la fenêtre pour être ensuite appréhendée et incarcérée

**THIS IS US  
NUMÉRO DEUX**



21h00



Alors qu'elle est adolescente, Kate se lie d'amitié avec un chien et en oublie de prêter attention à toutes les opportunités qui se présentent à elle à la fac. Par ailleurs, elle accepte la récompense que Rebecca devait obtenir et toutes les deux ont une franche discussion. Dans le présent, Kate fait une fausse-couche et le couple finit par envisager de trouver des solutions

**LES BRONZÉS 3 :  
AMIS POUR LA VIE**



21h00



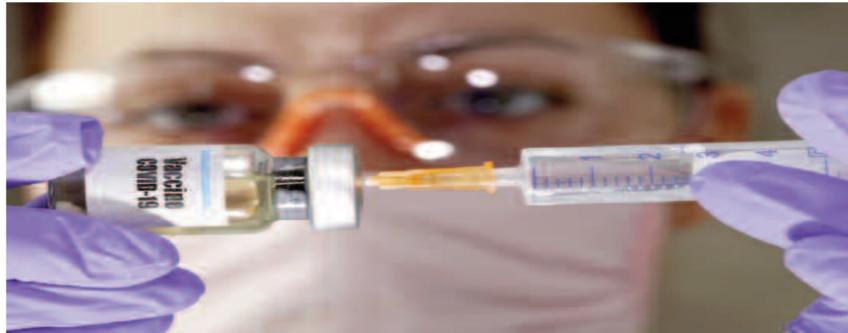
En 1978, Popeye, Gigi, Jérôme, Bernard, Nathalie et Jean-Claude faisaient connaissance en Côte d'Ivoire dans un club de vacances. Un an plus tard, ils se retrouvaient à Val d'Isère. Après le Club Med et le ski, ils n'ont cessé de se voir, de se perdre de vue, de se retrouver, de se reperdre, de se revoir pour des semaines de vacances volées à une vie civile assommante. Cet été, ils sont réunis pour une semaine au Prunus Resort, hôtel de luxe et de bord de mer, dont Popeye s'occupe, plus ou moins bien, en tant que gérant

Fadjr	03h37
Dohr	12h47
Asr	16h39
Maghreb	20h09
Icha	21h50

## COVID-19 : UNE CENTAINE DE VACCINS A L'ESSAI

# L'ONU INSISTE SUR UNE "COOPÉRATION MONDIALE"

Une centaine de vaccins contre le nouveau coronavirus (Covid-19) sont en cours de développement dans le monde, mobilisant de grandes sociétés pharmaceutiques au moment où l'Onu insiste sur une coopération mondiale pour un vaccin accessible à tous. Les Nations unies et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont appelé dans une déclaration commune, début juin, les gouvernements, le secteur privé, les organisations internationales et la société civile à s'unir pour trouver un "vaccin du peuple" contre le nouveau coronavirus, qui "devrait protéger les personnes aisées en ville comme les plus démunies dans les communautés rurales, les personnes âgées dans les maisons de soins comme les jeunes dans les camps de réfugiés". Lors du sommet mondial virtuel sur les vaccins, tenu jeudi dernier par visioconférence, le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, a émis l'espoir qu'un vaccin anti-Covid-19 sera considéré comme "un bien public mondial", ou un "vaccin des peuples", appelant à "une solidarité mondiale pour garantir que chaque personne, partout, y ait accès". Il a souligné que les maladies "ne connais-



sent pas de frontières". C'est pourquoi une Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (Gavi) entièrement financée, sera essentielle "pour garantir que nous continuons à progresser vers les Objectifs de développement durable". L'objectif de la Gavi, organisme international qui réunit des acteurs publics et privés pour assurer un égal accès aux vaccins, était de récolter deux milliards de dollars. Le sommet virtuel de la Gavi, qui a réuni plus de 50 pays et plus de 35 chefs d'État et de gouvernement, est intervenu alors que la pandémie a exacerbé les attaques contre le multilatéralisme, provoqué la rupture annoncée par le Président américain Donald Trump avec l'OMS et les craintes

d'une mainmise américaine sur de futurs vaccins. Début juin, M. Guterres avait réitéré son appel, lors d'un sommet extraordinaire inter-session de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) pour que le vaccin anti-Covid-19, soit mis à disposition rapidement, à un prix abordable et de manière équitable, et "doit être considéré comme un bien public mondial, comme le vaccin des peuples". Dans ce sillage, le ministre chinois des Sciences et des Technologies, Wang Zhigang, a déclaré à l'occasion de la publication en début de semaine du livre blanc "Combattre le Covid-19: la Chine en

action", par le Bureau de l'information du Conseil des affaires d'État, que la Chine fera de son vaccin contre le nouveau coronavirus Covid-19 "un bien public mondial", une fois qu'il aura été développé et aura passé tous les essais cliniques, estimant que la coopération internationale devait être renforcée au cours du développement de vaccins, des essais cliniques et de leur application. Ainsi, le géant asiatique s'est engagé à offrir plus d'aide aux pays en développement et les pays africains dans la lutte contre la Covid-19. Parallèlement, le président chinois, Xi Jinping, avait déclaré mercredi dernier lors d'une conversation téléphonique avec la chancelière allemande Angela Merkel, que son pays était prêt à travailler avec l'Allemagne et l'Union européenne (UE) pour renforcer la coopération et relever les défis de l'heure concernant notamment la lutte contre la pandémie du Covid-19, assurant que la Chine était prête à travailler avec l'Allemagne pour soutenir le travail de l'OMS et promouvoir la coopération internationale dans des cadres tels que les Nations unies et le Groupe du 20.

## POUR SES FRONTIÈRES EXTÉRIEURES

# L'UE PROPOSE UNE RÉOUVERTURE "PARTIELLE" DÈS LE 1<sup>er</sup> JUILLET

La commission européenne a proposé la réouverture "progressive et partielle" des restrictions de voyages aux frontières extérieures de l'UE à partir du 1<sup>er</sup> juillet. C'est ce qu'a annoncé, hier le vice-président de la Commission européenne Josep Borrell, selon plusieurs médias français. Il propose de lever les restrictions avec certains pays tiers, sans préciser lesquels. Cette réouverture progressive se fera en prenant en compte "un certain nombre de

principes et de critères", selon la même source. Cette proposition sera publiée par la Commission européenne dans la semaine, afin de donner plus de détails sur les conditions de la réouverture de ses frontières extérieures. Depuis le 17 mars dernier, l'Union européenne a décidé de fermer ses frontières extérieures pour endiguer la propagation de la pandémie du coronavirus. Toutefois, certains pays, comme la Grèce et

l'Espagne, durement affectés par le confinement, ont décidé d'ouvrir leurs frontières aux touristes étrangers. Pour rappel, les ministres de l'Intérieur de l'UE se sont réunis vendredi dernier, pour discuter d'une éventuelle réouverture des frontières extérieures de l'UE et de l'espace Schengen. Dans ce cadre, le ministre français de l'Intérieur avait proposé une réouverture dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

## NOUVEAU BILAN DU CORONAVIRUS EN ALGÉRIE 102 nouveaux cas et 8 décès en 24 heures

8 nouveaux décès de la Covid-19 ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie ce qui porte à 732 le total des morts, a annoncé hier le porte-parole du comité en charge du suivi l'épidémie le Pr Djamel Fourar. Les 8 nouveaux décès ont été déplorés à Alger, Annaba, El Tarf, Blida, M'sila, Ghardaïa, Djelfa et Tipaza. Pour les contaminations, 102 nouveaux cas (117 la veille) ont été officiellement recensés, ce qui porte à 10.484 infections, selon le Pr Fourar qui a précisé que 33 patients sont en soins intensifs (39 la veille). Pour les guérisons, 123 patients ont été déclarés guéris (contre 152 la veille), ce qui porte le total de 7.074 depuis le début de l'épidémie.

## REPRISE DU CHAMPIONNAT DE FOOTBALL

### La Faf accélère les préparatifs

Les mesures envisagées pour la reprise des activités footballistiques sont en voie de finalisation avant leur transmission au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour validation, a indiqué hier un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). "Suite aux sollicitations de plusieurs médias, la Fédération algérienne de football (Faf) a le regret de ne pouvoir donner, pour le moment, des informations au sujet des mesures envisagées pour la reprise des activités footballistiques qui sont en voie de finalisation avant leur transmission au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour validation", indique la même source. "Une fois validées par les autorités concernées, ces mesures seront vulgarisées et mises à la portée des acteurs du football ainsi que des médias", a-t-on ajouté. Pour rappel, la feuille de route présentée par le président de la Faf, Kheireddine Zetchi, consiste à poursuivre le reste de la saison 2019-2020 des Ligues 1 et 2 sur une période de 8 semaines, après une période de préparation de 5 à 6 semaines, quelle que soit la date qui sera arrêtée par les pouvoirs publics. Il s'ensuivra une phase de repos total d'au moins une semaine aux joueurs puis une autre active d'un mois qui amorce le début de la période d'enregistrement. Ce n'est qu'après cette phase que la nouvelle saison débutera à une date à arrêter ultérieurement. Pour les championnats amateurs (LNFA et LIRF) de la catégorie seniors, ils seront calqués sur les championnats professionnels des Ligues 1 et 2 (éventuellement à une semaine près).

## NIGERIA

### 69 personnes tuées dans une attaque terroriste

69 personnes ont été tuées, hier, dans une attaque terroriste contre un village d'éleveurs dans le nord-est du Nigeria. Selon un bilan communiqué par des sources sécuritaires, les assaillants ont attaqué le village de Felo, dans le district de Gubio mardi après-midi. Plusieurs sources ont indiqué que le bilan initial de 59 morts communiqué mardi avait revu après la découverte de dix nouveaux corps autour du village. "En réalité, 69 personnes ont été tuées, des cadavres supplémentaires ont été découverts dans les étendues alentour", a indiqué un haut responsable militaire. Ibrahim Limam, un membre d'une milice locale soutenue par le gouvernement, a donné les mêmes chiffres. "Les corps jonchaient le sol sur une vaste étendue, car les assaillants ont poursuivi leurs victimes, leur tirant dessus et les écrasant avec leurs véhicules", a-t-il déclaré. Selon un chef de communauté, les 69 victimes sont "des hommes et des enfants" qui surveillaient le bétail à un point d'eau à l'extérieur du village. Ils "ont été encerclés par surprise par des hommes armés", a-t-il expliqué, "il s'agit d'une étendue ouverte, avec nulle part où se cacher". Mardi, un chef du village avait estimé que l'attaque était en représailles à la mort de terroristes tués par la milice d'autodéfense locale qui protège le bétail du village contre le vol. Gubio, située à 80 kilomètres de la capitale régionale Maiduguri, a été à plusieurs reprises la cible des terroristes. En réaction, plus de 100 miliciens et chasseurs traditionnels ont été déployés par les autorités locales pour protéger la localité et ses environs contre les attaques.